

**Zeitschrift:** Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne  
**Herausgeber:** Université de Lausanne, Faculté des lettres  
**Band:** 4 (1971)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Ambroise Paré et Pierre Viret : comment l'un s'est paré des plumes de l'autre ou un plagiat vieux de quatre siècles  
**Autor:** Bossard, Maurice  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-869770>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## AMBROISE PARÉ ET PIERRE VIRET

### Comment l'un s'est paré des plumes de l'autre ou un plagiat vieux de quatre siècles

Dans une étude parue à Laval en 1926 et intitulée : *Ambroise Paré naturaliste*, le docteur Delaunay affirme que « Paré ne fut jamais qu'un naturaliste d'occasion ou, pour mieux dire, un amateur »<sup>1</sup>. De plus, Delaunay, tout en reprochant à Paré son peu d'esprit critique, l'accuse de n'être qu'un compilateur ou même un plagiaire : « Paré a largement usé du répertoire faunistique ancien qu'il n'expurge guère d'ailleurs de ses légendes. Il le prend tel quel et souvent de seconde main. Je le soupçonne véhémentement d'avoir plutôt copié au petit bonheur et sans esprit critique ses contemporains: Grévin, Matthiole, Gesner, Rondelet que les sources originales, faisant de la sorte à bon compte parade de son érudition. »<sup>2</sup>

L'accusation portée ici contre Ambroise Paré peut, à première vue, paraître injuste. En effet, dans son premier chapitre du *Livre des Morsures*, paru en 1573<sup>3</sup> et qui allait plus tard devenir le *Livre des Venins*<sup>4</sup>, l'illustre chirurgien affirme lui-même qu'il a recueilli les remèdes qu'il mentionne de « plusieurs auteurs et même de Jacques Grévin, docteur régent en la faculté de médecine qui en a écrit un livre »<sup>5</sup>. Le nom de Matthiole revient à plusieurs reprises dans ce même traité et l'on peut affirmer que Paré reconnaît ici encore ses emprunts. De même, dans son *Livre des Monstres*<sup>6</sup>, notre

---

<sup>1</sup> P. DELAUNAY, *Ambroise Paré naturaliste*, Laval, Goupil, 1926, p. 5.

<sup>2</sup> Ibid., p. 23.

<sup>3</sup> *Le Livre des morsures, des chiens enragez, ensemble des piqueures et morsures de certaines bestes venimeuses trouvées en ce pays de France*, dans Ambroise PARÉ, *Œuvres*, Paris, Buon, 1575, pp. 625-644.

<sup>4</sup> *Vingtiesme livre traitant des venins et morsures des chiens enragez et autres morsures et picqueures de bestes veneneuses*, dans Ambroise PARÉ, *Œuvres*, Paris, Buon, 1579, pp. 709-756.

<sup>5</sup> Jacques GRÉVIN, *Deux livres des venins*, Anvers, Plantin, 1567-68.

<sup>6</sup> *Vingt-quatriesme livre traitant des monstres et prodiges*, dans Ambroise PARÉ, *Œuvres*, Paris, Buon, 1579.

prévenu, en plus d'autres auteurs: Matthiole, Thevet, Boistuuau, Cardan, Jean Léon, cite fréquemment Rondelet et par deux fois aussi notre compatriote Gesnerus. Ainsi il semble que, pour ce traité également, Paré sorte blanchi puisqu'il donne lui-même honnêtement ses sources. Que ce soit là simple travail de vulgarisation, Paré en convient lui-même, puisqu'il conclut son chapitre sur les monstres marins par cette phrase : « Or qui voudra scavoit plusieurs autres choses monstrueuses des poissons, lise ledit Pline et Rondelet en son livre des Poissons. »<sup>1</sup>

En revanche, il peut paraître surprenant que le *Livre des Animaux et de l'Excellence de l'Homme*, dont la première édition remonte à 1579<sup>2</sup> ne contienne que quatre références à des auteurs modernes: Thevet, l'auteur de la *Cosmographie*<sup>3</sup> qui est cité à plusieurs reprises, Jean Léon, l'auteur du *Livre des Navigations*<sup>4</sup>, Erasme, en tant qu'auteur d'un dialogue intitulé *Des Diverses Sympathies et Antipathies de plusieurs choses* traduit par Antoine Mizault<sup>5</sup>, enfin « l'historiographe » du Haillan<sup>6</sup>. A ces auteurs il conviendrait d'ajouter encore Commynes, puisque tout le reste de la documentation réunie par Paré provient des auteurs anciens : Pline, Aristote et Plutarque, tout spécialement.

On peut certes se demander comment Paré, qualifié de « primaire », doté « d'une culture classique à peu près nulle » par ce même M. Delaunay<sup>7</sup>, a pu tirer tant de renseignements de ces auteurs dont quelques-uns n'étaient pas encore traduits alors en français. Si, pour Plutarque, il existait en fait, comme nous le verrons bientôt, deux traductions, c'était là fait assez exceptionnel. Pour Pline, par exemple, il n'y avait qu'une traduction complète, celle d'Antoine Du Pinet<sup>8</sup> ; or, détail piquant, et qui a échappé à P. Delaunay, Paré n'utilise

<sup>1</sup> Ibid., p. 983.

<sup>2</sup> *Premier livre des animaux et de l'excellence de l'homme*, dans Ambroise PARÉ, *Œuvres*, Paris, Buon, 1579, pp. 47-78. C'est de cette édition que nous nous sommes servi et c'est à elle que nous renvoyons le lecteur. Nous avons utilisé certaines notes de l'édition MALGAIGNE, Paris, 1840-41, mais le texte de cette édition se fonde sur des éditions de Paré trop tardives pour nous.

<sup>3</sup> THEVET, *Cosmographie universelle*, Paris, P. L'Huillier, 1575.

<sup>4</sup> JEAN LÉON, AFRICAÏN, *Historiale description de l'Afrique, tierce partie du monde*, Lyon, Temporal, 1556.

<sup>5</sup> ANTOINE MIZAULD, *Recueil des sympathies et antipathies de plusieurs choses memorables*, le tout mis en français du latin, Paris, Béguin, 1556.

<sup>6</sup> DU HAILLAN, *L'histoire de France*, Paris, P. L'Huillier, 1576.

<sup>7</sup> P. DELAUNAY, *op. cit.*, pp. 5 et 6.

<sup>8</sup> ANTOINE DU PINET, *L'histoire du Monde de C. Pline Second*, le tout fait et mis en français, Lyon, Senneton, 1562.

pas cette traduction. L'illustre chirurgien aurait-il eu recours alors à l'aide d'amis plus savants que lui en latin et en grec ou n'aurait-il pas plutôt pris, sans en rien dire, toute sa documentation à l'un de ses contemporains ?

Un heureux hasard m'a permis de découvrir le pot aux roses et je suis en mesure d'apporter les preuves qui manquaient à M. Delaunay, lequel avait eu raison de parler de plagiat, mais avait mal dirigé ses investigations. En effet, ce n'est pas à un naturaliste contemporain que Paré a fait ses emprunts, mais bien à un théologien, ami des animaux et fort bon connaisseur de l'Antiquité: le réformateur vaudois Pierre Viret.

Plongé dans une étude touchant le vocabulaire de Pierre Viret<sup>1</sup> et ayant sur ma table de travail ses *Dialogues*<sup>2</sup>, je fus intrigué en cours de lecture par le verbe *se desgoiser* et je voulus voir si, sous cette forme pronominale, ce verbe était d'un emploi fréquent au XVI<sup>e</sup> siècle. Or, dans le dictionnaire de Huguet<sup>3</sup>, je découvris parmi d'autres citations une phrase d'Ambroise Paré ressemblant beaucoup à celle que je venais de lire chez le réformateur. Qu'on en juge plutôt :

## Viret

Pline... luy attribue la science de parfaite musique et tous les tons, les sons, les gringotemens et desgorgemens qui peuvent estre au plus parfait chantre du monde ... Car si nous voulons signifier qu'un homme est excellent en chanterie, nous empruntons les motz qui ont esté trouvez pour exprimer les voix des oyseaux et le comparons à iceux, disans : Il chante comme un rossignol, il se desgoise, il gringote (*Dialogues*, pp. 343 et 344)<sup>4</sup>.

## Paré

Les rossignols ... gringotent et desgorgent ainsi que peut faire le plus parfait chantre du monde, en sorte qu'on dit par excellence: Il chante, il se desgoise, il gringote comme un rossignol (*Livre des Animaux*, chapitre XIX)<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Maurice BOSSARD, *Tournée zoologique à travers les Dialogues de Pierre Viret*, dans *Mélanges d'histoire du XVI<sup>e</sup> siècle, offerts à Henri Meylan*, Lausanne, 1970, pp. 91-106.

<sup>2</sup> Pierre VIRET, *Dialogues du désordre qui est à présent au monde et des causes d'iceluy et du moyen pour y remédier*, Genève, 1545.

<sup>3</sup> HUGUET, *Dictionnaire de la langue française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1925, sq.

<sup>4</sup> Pour tous les textes que nous reproduisons, nous avons suivi fidèlement les éditions du seizième siècle. Nous nous sommes borné à distinguer le *i* du *j* et le *u* du *v*, à moderniser la ponctuation et l'usage des majuscules.

<sup>5</sup> Cité d'après HUGUET, *op. cit.*, t. III, p. 79.

Soupçonnant que cette concordance n'était pas fortuite, je me précipitai alors sur l'œuvre d'Ambroise Paré et je pus constater qu'effectivement ce passage n'était pas le seul à avoir été copié. Le pillage était en quelque sorte systématique, l'habile copiste se bornant à apporter quelques modifications de détail ici ou là, comme on a pu le voir dans le texte rapporté plus haut.

Pourtant, tout n'était pas résolu par cette première trouvaille : un certain nombre de passages provenant d'auteurs anciens ne se retrouvaient pas chez Viret. Comme Paré avait fait ses emprunts au plus considérable des *Dialogues*, celui intitulé *La Métamorphose*, l'idée me vint alors de consulter l'édition suivante de ce dialogue, qui, grandement remanié et augmenté, avait paru à Genève en 1561 sous le nom de *Métamorphose chrestienne*<sup>1</sup> et, dans ce volume, plus spécialement, la seconde partie intitulée : *L'Eschole des Bestes* ou *Les Bestes raisonnables*. Avec ce traité, je tenais la source à laquelle Paré avait si abondamment puisé sans rien en dire ! Là se trouvaient non seulement tous les témoignages d'auteurs anciens figurant chez Paré, mais même des réflexions qui, à première vue, pouvaient être considérées comme personnelles, ou encore ce passage de Comynes, dont j'ai parlé plus haut, et qui se révélait comme étant tiré de Viret, puisque nous avons chez le réformateur et chez le chirurgien un texte très voisin, qui est en fait un résumé des faits rapportés par le célèbre chroniqueur<sup>2</sup>.

Comme nous le montrerons plus en détail d'ici peu, le *Livre des Animaux* n'est pour les quatre cinquièmes qu'une compilation de passages tirés de *L'Eschole des Bestes*. La chronologie ne laisse aucun doute à ce sujet puisque l'œuvre du réformateur parut en 1561 et celle de Paré dix-huit ans plus tard seulement. Il y a mieux ; même si nous ignorions la date respective de publication des deux œuvres, certains faits suffiraient à prouver que c'est Paré qui a été le plagiaire.

En effet, en philologue minutieux et précis, Viret indique chaque fois en marge ses références. Chez Paré, en revanche, ce n'est pas toujours le cas, il s'en faut même de beaucoup ; de plus, si référence il y a, celle-ci est souvent incomplète, alors que le réformateur indique toujours l'œuvre, avec le numéro du livre et même du chapitre, s'il y a lieu.

<sup>1</sup> Pierre VIRET, *La Métamorphose chrestienne*, Genève, J. Bres, 1561.

<sup>2</sup> Philippe de COMYNES, *Mémoires*, édit. par J. Calmette, Paris, Les Belles Lettres, 1924-25, t. I, pp. 72-74.

Il y a pire, Paré se trompe parfois en copiant. Ainsi, au chapitre VIII, il indique en marge: *Pline, liv. 11 et 30*, alors que la référence exacte, qu'on trouve chez Viret, à la page 182, est : *liv. 11, chapitre 30*. Un peu plus loin, dans le même chapitre, Paré indique encore : *Pline, liv. 10, chapitre 30*, quand il s'agit ici encore du *livre 11, chapitre 30*. Si, dans le second cas, on peut penser qu'il y a eu simple distraction du copiste ou même encore erreur typographique, dans le premier, la faute est, sans aucun doute, le résultat d'une double copie, ce qui nous révèle de quelle manière travaillait Paré. Selon son habitude, Viret avait abrégé chapitre par *c* suivi d'un point; Paré a copié une première fois sur une fiche ce *c*. peu clairement; relisant et recopiant plus tard cette fiche, il n'a pas bien su se relire et le *c*. est devenu tout bonnement *et*.

Nous pensons que c'est également parce qu'il n'a pas bien su se relire que Paré, toujours au même chapitre VIII, parle de « *fructz* qu'elles (les fourmis) veulent porter », alors que, dans le texte de Viret, figure le mot *faix*<sup>1</sup>.

Que dire maintenant des *oyes de Sicille* qui, au chapitre XVI, sont censées passer le Taurus, alors que, bien évidemment, Viret avait parlé d'*oyes de Cilice*<sup>2</sup>. Cette malheureuse métathèse nous montre ou que Paré ne connaissait pas l'emplacement exact de la Cilicie et du Taurus, ou qu'alors il ne vouait pas à son travail toute l'attention nécessaire.

Au reste, quand on lit attentivement *Le Livre des Animaux* et que, de plus, on en connaît les sources, on éprouve vite le sentiment que la rédaction de ce traité a été bâclée. Ainsi, il y a des redites : au chapitre XVI, par exemple, il est par deux fois question des sangliers qui aiguisent leurs défenses avant de combattre; au chapitre I, Paré parle à deux reprises du moyen qu'utilise, pour se guérir, la tortue qui a été mordue par un serpent<sup>3</sup>.

D'un chapitre à l'autre, Paré ne craint pas de se contredire. C'est ainsi qu'il écrit au chapitre XIX : « Quand les hommes veulent rendre une belle harmonie par leur chant, ne sont-ils pas contraincts de contrefaire leurs voix et d'emprunter celles des bestes brutes » ; mais, au chapitre XXIV, il affirme le contraire, en écrivant : « Et quant à ce que les oiseaux chantent, cela n'est rien ; quand les

<sup>1</sup> VIRET, *op. cit.*, p. 182.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 269.

<sup>3</sup> Il s'agit ici plutôt d'une variante due à l'utilisation de deux sources différentes. La première fois, la tortue est censée se guérir grâce à de la « sariette », la seconde, grâce à de l'« origan autrement marjolaine sauvage ».

musiciens resonnent ensemble, ils font une voix fort melodieuse et plaisante à ouyr... et plus harmonieuse sans comparaison que tous les oiseaux ne scauroient faire ensemble. »

Prenant à gauche et à droite des passages du réformateur, notre plagiaire n'a pas toujours su trouver la transition qui convenait. D'autres fois, désireux de rendre son texte plus concis que celui qu'il copiait ou de supprimer une affirmation, à laquelle il ne souscrivait pas, Paré en est arrivé à écrire un texte fort obscur alors que, chez Viret, tout était parfaitement logique et clair. Les deux passages suivants, mis en parallèle, sont révélateurs à ce sujet :

#### Viret

Combien donc que l'homme parle autre langage que les bestes, toutesfois la voix et le langage qui est donné aux bestes, leur sert autant, en leur endroit, que celuy qui est donné aux hommes leur sert. Et si y a encores un point, en quoy les bestes sont plus heureuses. Car toutes les bestes d'une espece, de quelque pays qu'elles soyent, s'entendent l'une l'autre ; ce que nous ne pouvons pas dire des hommes... (p. 454).

Les bestes ne sont point tant miserables. Car jasoit que nous ne les entendions point, ny elles nous ; toutesfois une chacune d'icelles s'entend encore mieux en son espece que ne font, je ne dy pas seulement ceux de diverses nations, mais aussi ceux d'un mesme pays (pp. 455-456).

#### Paré

Combien que l'homme parle autre langage que les bestes, toutesfois la voix et le langage qui est donné aux bestes leur sert autant, en leur endroit, que celuy qui a été donné aux hommes. Car toutes les bestes d'une espece, de quelque pays qu'elles soient, s'entendent l'une l'autre, ce que nous ne pouvons pas dire des hommes...

Les bestes ne sont point tant miserables : car encore que nous ne les entendions point, ny elles nous, toutesfois une chacune d'elles s'entend encores mieux en son espece, je ne dis pas seulement de diverses nations mais aussi ceux d'un même pays (chapitre XIX).

Dans le premier alinéa, l'omission de la phrase parlant du bonheur des animaux et le maintien du *car* rendent le texte de Paré assez obscur. De même, dans le second, l'omission du *que ne font* et du premier *ceux* crée une certaine confusion. La phrase devient même cocasse, puisqu'il semble que les animaux forment des nations.

Il arrive aussi parfois que Paré, s'éloignant légèrement de son modèle, emploie le singulier au lieu du pluriel ; mais, malheureusement, cela ne dure guère et, sans transition, il adopte à nouveau le pluriel figurant dans le texte original. Telle est la source d'incorrections du genre de celle qu'on trouve au chapitre XIV : « La lamproye emporte le prix, et merite la palme par dessus tous les poissons, en

cas d'amour paternelle et de bonté et douceur envers leurs petits. » Il est clair que Paré aurait dû corriger ici le *leurs petits*, parfaitement correct chez Viret (p. 207) qui parle des lamproies toujours au pluriel.

Nous croyons avoir suffisamment montré que c'est Paré qui a copié Viret et que, plus d'une fois, il l'a mal copié. Avant de pousser plus avant la confrontation de nos deux textes, il convient de les examiner chacun séparément, quant à leur contenu et à la disposition de la matière.

Commençons par la *Métamorphose chrestienne*. Parue à Genève en 1561, elle est la refonte totale d'un des *Dialogues* de 1545. C'est un ouvrage de 558 pages in-8<sup>o</sup>, qui est divisé en deux grandes parties. La première, traitant de la condition de l'homme, comprend quatre subdivisions : *L'Homme naturel*, *L'Homme difformé*, *La Transformation des Ames*, *Le vray Homme ou l'Homme réformé*<sup>1</sup>.

Si cette première partie a été sans nul doute lue par Paré et même a été utilisée par lui à deux ou trois reprises, c'est la seconde, intitulée *L'Eschole des Bestes* ou *Les Bestes raisonnables*, qui a été l'objet d'un pillage systématique et c'est elle que nous allons examiner de plus près. Elle comprend huit dialogues, de 22 à 65 pages chacun, qui passent en revue les principales activités humaines et animales. Viret commence par l'organisation économique : *Les Oeconomiques* ou *le bon Mesnager*, il continue par la politique : *Les Politiques* ou *la République*, et par les problèmes posés par la guerre et la stratégie : *L'Art militaire* ; il passe ensuite en revue différentes sciences et différents arts : *Les Arts*. Il est ensuite question de la morale : *Les Ethiques* ou *la Morale* et ensuite de trois domaines où l'homme peut sembler avoir le monopole : *La Religion*, *Les Langues*, *La Prophétie* ou *la Théologie*. Partant d'activités d'ordre pratique avant tout, Viret passe, on le voit, à d'autres, d'ordre intellectuel, moral et spirituel ; il suit donc un plan tout à fait logique.

Si, à l'intérieur de chacun des dialogues, le plan est moins net et si l'on s'égaré parfois dans de longues digressions, il existe certains chapitres où le développement se poursuit de façon rigoureuse. Ainsi, dans *L'Art militaire*, Viret, après avoir montré la stratégie adoptée par certains animaux et avoir décrit quelques-unes de leurs ruses de guerre, en vient à nous parler de certains épisodes guerriers mentionnés soit dans la Bible, soit chez les historiens anciens ou même

<sup>1</sup> Cette première partie va jusqu'à la page 173.



modernes ; il termine ce dialogue par l'examen de problèmes pleins d'actualité pour lui : abus de l'armement, service mercenaire, guerre spirituelle.

*L'Eschole des Bestes* a pour point de départ certaines paroles bibliques<sup>1</sup> invitant l'homme à regarder les animaux et même à se mettre à leur école. Cela a amené l'auteur à examiner tout ce qu'il peut trouver de bon et de louable dans le comportement des animaux, tout en expliquant que l'homme, de par le péché originel, est devenu dans toute une série de domaines, inférieur aux bêtes qui, elles, sont demeurées telles qu'elles étaient lors de la création. La seule supériorité qui soit restée à l'être humain est de pouvoir connaître Dieu et le louer. L'homme n'est grand qu'en Dieu, telle est la conclusion du réformateur, qui, par ailleurs, se montre d'un grand pessimisme quant aux capacités de l'homme. Pour appuyer sa thèse, Viret a dû amasser une immense documentation, provenant d'une part de la Bible et des Pères de l'Eglise et, d'autre part, des auteurs profanes de l'Antiquité. Comme beaucoup de ces derniers faisaient l'éloge des animaux, Viret a recueilli avec joie leurs témoignages et, comme nous le verrons, ne s'est montré que rarement critique à leur égard. Il faut noter à ce propos qu'une bonne partie de cette même documentation se retrouve, non seulement chez Paré, mais aussi chez Montaigne, qui l'utilisera dans son *Apologie de Raimond Sebond*<sup>2</sup> et accordera pour sa part sa totale et entière confiance à Plutarque, Pline et autres auteurs de l'Antiquité.

Pour obtenir une œuvre vivante, en dépit de toute l'érudition qui y était contenue<sup>3</sup>, Viret a choisi d'exposer ses idées sous la forme de dialogues. La discussion se déroule de ce fait entre trois personnages. Les deux réformés : Théophraste, le théologien et le spécialiste de la Bible, et Hiérosme, l'érudit et le grand connaisseur des auteurs de l'Antiquité, ont en face d'eux Tobie, un catholique soucieux de s'informer et de se documenter. Celui-ci pose donc des questions et parfois soulève des objections, que ses interlocuteurs n'ont le plus souvent guère de peine à balayer. Pourtant, malgré son rôle modeste, Tobie a une certaine importance puisque bien des fois c'est lui qui

<sup>1</sup> Job 12, v. 7 et Proverbes 6, v. 6-8, mentionnés par Viret, *op. cit.*, pp. 180 et 181.

<sup>2</sup> MONTAIGNE, *Essais*, livre second, premier volume, Paris, Les Belles Lettres, 1947, pp. 173-215.

<sup>3</sup> Virgile ROSSEL (*Histoire littéraire de la Suisse romande*, Neuchâtel, 1903, p. 91) qualifie l'érudition de Viret d'« horripilante ». Pour notre part, nous ne pensons pas que le lecteur devait s'ennuyer à lire toutes les anecdotes que Viret raconte au sujet des animaux les plus divers.

relance la discussion ou oblige même ses partenaires à nuancer leurs affirmations ou à les préciser. Comme nous aurons l'occasion de le voir plus loin, Tobie porte sur l'homme un jugement moins sévère que les deux réformés, ce qui ne sera pas pour déplaire à Ambroise Paré.

Il convient maintenant de passer à l'examen de l'œuvre de ce dernier. Le titre complet du traité : *Le Livre des Animaux et de l'Excellence de l'Homme* nous montre d'emblée que l'auteur a sur l'être humain des vues plus optimistes que le réformateur. Pour l'illustre chirurgien, l'homme l'emporte sur les bêtes que Dieu « n'a créées sinon que pour servir l'homme »<sup>1</sup>. Cela ne l'empêche pas de reconnaître que les animaux, par ailleurs fort utiles à l'homme, possèdent un certain nombre de qualités et d'aptitudes assez étonnantes.

Le plan adopté par Paré dépend grandement de cette conception selon laquelle l'homme l'emporte nettement sur l'animal et, dans ses grandes lignes, il est conforme au titre puisque, si les vingt premiers chapitres sont consacrés aux animaux et à leurs prouesses, les cinq derniers sont destinés à montrer l'éclatante supériorité de l'homme.

A l'intérieur de ces deux grandes parties, il est difficile, même impossible, de trouver une ligne directrice et l'on est frappé de voir combien les chapitres, de longueur très inégale et d'intérêt variable, s'enchaînent souvent mal les uns aux autres.

Commençant, comme il se doit, par des remarques d'ordre général sur les animaux, Paré passe ensuite en revue certains domaines où les bêtes montrent des dons qui font notre admiration. C'est là l'objet des quatre premiers chapitres. Les cinq suivants sont consacrés à la description de quelques insectes et de leurs mœurs<sup>2</sup>. Avec le chapitre X, l'auteur se met à nouveau à nous parler, dans un seul et même chapitre, de toute une série d'animaux ayant un trait commun : en l'occurrence, l'instinct maternel et celui de conservation. Cela amène l'auteur à nous dire quelques mots de l'accouplement des bêtes ; c'est la matière du chapitre XI, le suivant traitant de l'amour que les animaux peuvent porter soit à leurs congénères, soit aux hommes. Avec les chapitres XIII et XIV, on en revient à la description d'un seul animal, à savoir l'éléphant, puis la lamproie. A première vue, on pourrait se demander ce qui a pu amener une si étrange succession. Sans aucun doute, Paré subit ici l'influence de

---

<sup>1</sup> PARÉ, *op. cit.*, chap. XXIII.

<sup>2</sup> Paré consacre le chapitre VI aux araignées, les deux suivants aux abeilles, le chapitre VIII aux fourmis et le chapitre IX aux vers à soie.

Plutarque, qui, dans son traité intitulé *Quels animaux sont les plus advisez, ceulx de la terre ou ceulx des eaux*<sup>1</sup>, décrit d'abord les animaux terrestres, puis les aquatiques. De même, Paré, après avoir consacré treize chapitres aux animaux terrestres, juge qu'il est temps de se tourner vers la mer et les eaux, d'où le titre du chapitre XIV, *Des Bestes qui sont es eaux*, qui s'ouvre même par cette phrase : « Après avoir parlé des bestes qui conversent sur la terre, il faut pareillement dire quelque chose de celles qui sont es eaux. » Malheureusement, en fait d'animaux aquatiques, Paré se borne à nous parler de la lamproie et, dans le chapitre suivant, très brièvement, de la murène de Crassus. Au reste, ce chapitre XV voit défiler toutes sortes d'animaux puisqu'il y est question de la faculté qu'ont les bêtes à être apprivoisées. Ce même thème est repris dans une certaine mesure au chapitre XVIII, qui porte le titre : *Les Bestes sont dociles*. Dans l'intervalle, l'illustre chirurgien nous a entretenus des ruses de guerre des animaux, ainsi que de leurs armes. Ici encore, animaux terrestres et aquatiques sont décrits pêle-mêle. Paré termine la première partie de son traité par deux chapitres consacrés au chant des oiseaux et à la faculté que possèdent les bêtes d'apprendre à parler ; enfin, une longue digression sur l'antipathie et la sympathie existant entre certains animaux clôt le chapitre XX<sup>2</sup>.

On le voit, l'ordre et la cohérence sont loin d'être parfaits : on passe continuellement du général au particulier, de la description d'une bête à celle d'un instinct commun à plusieurs espèces, du comportement d'un petit animal à celui d'un monstre. Tout cela donne, une fois de plus, l'impression que le traité a été écrit à la hâte, sans grand souci de construction. Cette même juxtaposition d'éléments fort disparates se retrouve à l'intérieur de certains chapitres<sup>3</sup>.

Pour ce qui touche à la seconde partie, Paré semble s'être donné plus de peine. Les chapitres XXI, XXII et XXIII forment un tout assez cohérent qui se termine par une glorification de l'homme. Peut-être, dans une première rédaction, Paré terminait-il ainsi son traité. En effet, les chapitres XXIV et XXV sont à nouveau consacrés à la discussion de points de détail ; l'auteur nous y conte quelques anecdotes et recommence même à nous décrire le comportement de certains animaux. Nous y retrouvons pourtant le souci constant de prouver que l'homme l'emporte sur l'animal dans tous les domaines.

---

<sup>1</sup> Ce traité se trouve dans PLUTARQUE, *Les Œuvres morales et meslées*, traduites du grec en françois par Messire Jacques AMYOT, Paris, Vascosan, 1572.

<sup>2</sup> VIRET, *op. cit.*, fait allusion à ce sujet à la page 521.

<sup>3</sup> Plus particulièrement au chapitre XVI.

Il est temps maintenant de procéder à un inventaire détaillé — et peut-être quelque peu fastidieux — des emprunts faits par Paré à Viret et, comme nous le verrons bientôt, à d'autres auteurs et traducteurs, pas toujours cités explicitement.

Les emprunts commencent dès le premier chapitre. En effet, la première partie de celui-ci, consacrée à des généralités sur les animaux, rappelle certaines pages de la première partie de la *Métamorphose*<sup>1</sup> ; on trouve même quelques phrases copiées textuellement. La seconde partie du même premier chapitre, traitant des remèdes découverts par les animaux, voit, détail assez piquant, le chirurgien français reprendre en les résumant des faits mentionnés par Viret dans son chapitre des *Arts*<sup>2</sup> ; la phrase mettant le point final à ce développement est même copiée mot pour mot. En revanche, la troisième partie du chapitre semble originale ; tout au plus, Paré a-t-il repris à Viret cette constatation que « les rois d'Israël furent bergers »<sup>3</sup>.

Le deuxième chapitre, consacré au « pronostic des animaux », doit beaucoup aux pages du chapitre des *Arts*, où il est question de météorologie<sup>4</sup>. Paré y a rajouté un passage relatif à la ponte du crocodile qui n'était pas chez Viret, mais qu'il a trouvé dans le petit traité de Plutarque, traduit par Amyot, dont nous avons fait déjà mention plus haut<sup>5</sup>.

Si le troisième chapitre, où il est question de la manière de nager des poissons et de la façon de voler des grues, n'est qu'une assez vague reprise d'une page de Viret<sup>6</sup>, il en va autrement avec le chapitre suivant qui, dans sa plus grande partie, est une copie assez fidèle de deux groupes de pages de l'*Eschole des Bestes*<sup>7</sup>. Même l'expérience que Paré se vante d'avoir faite avec des « passereaux » lui a été suggérée par la description que faisait Viret du comportement de petits chardonnerets qu'il avait élevés personnellement. Seule, la fin du chapitre, qui du reste sort manifestement du sujet, semble être de la plume de Paré, encore qu'elle rappelle une histoire que rapporte Viret, celle d'un chevreau reconnaissant le lait maternel<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> VIRET, *op. cit.*, p. 31 et pp. 172-173.

<sup>2</sup> Ibid., pp. 348, 358-360.

<sup>3</sup> Ibid., p. 20.

<sup>4</sup> Ibid., pp. 330-336 et p. 341. Paré ne suit pas le même ordre que Viret.

<sup>5</sup> Pour simplifier, nous appellerons désormais cette œuvre le Plutarque d'Amyot. N'ayant pu consulter les éditions de 1572 et de 1574, nous nous sommes servi de l'édition de 1575, parue également à Paris chez Vascosan. Le lecteur est prié de se reporter ici au f° 521 r°-v°.

<sup>6</sup> VIRET, *op. cit.*, p. 328.

<sup>7</sup> Ibid., pp. 310-311 et pp. 409-411.

<sup>8</sup> Ibid., p. 29.

Les cinq chapitres suivants, traitant des insectes, contiennent de longs passages tirés presque textuellement de Viret. Alors que les renseignements que Paré donne, tout d'abord, sur les araignées proviennent du chapitre des *Oeconomiques*<sup>1</sup>, c'est à celui des *Politiques*<sup>2</sup> que le Mayennais a puisé une partie de sa documentation sur les abeilles, avant de copier, presque mot pour mot, dans le chapitre des *Oeconomiques*<sup>3</sup> tout ce qui est dit au sujet des fourmis et des vers à soie.

Nous voici arrivés au chapitre X, qui est composé de nombreux paragraphes. Le premier et l'avant-dernier semblent originaux, alors que le septième est dû à Thevet, comme Paré le reconnaît lui-même, et que le dernier est emprunté au Plutarque d'Amyot<sup>4</sup>. Tout le reste est repris de Viret et, plus précisément, aux pages qui suivent celles consacrées aux vers à soie<sup>5</sup>.

Au chapitre suivant, Paré parle de l'accouplement des animaux ; c'est là un sujet que le réformateur ne traite guère et, pourtant, son copiste a réussi, même ici, à lui emprunter une phrase<sup>6</sup>, alors que le développement concernant les grenouilles est une copie presque mot pour mot du Plutarque d'Amyot<sup>7</sup>, cela sans que cet auteur soit ici mentionné le moins du monde. Le chapitre XII, consacré à l'amour des bêtes pour leurs conjoints, leurs petits ou pour l'homme, doit beaucoup aux pages que Viret consacrait à ce même sujet dans son chapitre des *Ethiques*<sup>8</sup>. Pour sa part, l'histoire de Bucéphal (que vient faire ce merveilleux cheval dans ce chapitre intitulé *De l'Amour et de la Charité des Oiseaux et des Chiens* !) est tirée du Plutarque d'Amyot<sup>9</sup>.

A l'exception du passage ayant trait à une coutume indienne, tout le chapitre XIII est une copie textuelle ou presque des pages que, dans son chapitre de la *Religion*, le théologien vaudois consacrait aux éléphants<sup>10</sup>. Paré s'est borné à supprimer de temps à autre une phrase et il procède de même au chapitre suivant pour lequel le dialogue des *Oeconomiques* a été à nouveau mis à contribution<sup>11</sup>.

<sup>1</sup> Ibid., pp. 192-195.

<sup>2</sup> Ibid., pp. 218-220.

<sup>3</sup> Ibid., pp. 181-183, pp. 185-187, pp. 198 et 200.

<sup>4</sup> PLUTARQUE, *op. cit.*, fo 514 v<sup>o</sup> - 515 r<sup>o</sup>.

<sup>5</sup> VIRET, *op. cit.*, pp. 200, 202-204.

<sup>6</sup> Ibid., p. 403.

<sup>7</sup> PLUTARQUE, *op. cit.*, fo 521 v<sup>o</sup>.

<sup>8</sup> VIRET, *op. cit.*, pp. 377, 397-398, 419. En ce qui concerne les chiens, résumé de la page 380 et suivantes.

<sup>9</sup> PLUTARQUE, *op. cit.*, fo 514 r<sup>o</sup>.

<sup>10</sup> VIRET, *op. cit.*, pp. 432-435.

<sup>11</sup> Ibid., pp. 207-208.

Le chapitre XV, qui s'ouvre par un passage consacré aux fauves apprivoisés et que Paré reconnaît devoir à Thevet, parle aussi des poissons susceptibles d'être apprivoisés. Ici, Paré semble avoir utilisé simultanément le Plutarque d'Amyot <sup>1</sup> et *L'Eschole des Bestes* <sup>2</sup>. Pour son malheur, il a si bien embrouillé le tout que son texte en est devenu incompréhensible. Voici du reste côte à côte les deux fragments :

## Viret

H. Plusieurs auteurs ont escrit de la murene de Crassus... To. Qu'appelles-tu murene ? H. C'est un poisson semblable à la lamproye et pource plusieurs le prennent pour une lamproye. Et pource que ceste murene, de laquelle je parle, estoit ainsi privée, Crassus non seulement luy avoit donné un nom comme à une beste domestique, mais aussi on dit qu'il plora la mort d'icelle. Quand Domitius luy reprocha, disant : « As-tu ploré ta murene ? » Crassus luy respondit : « Et toy, qui as eu trois femmes, en as-tu jamais ploré une ? » (p. 422).

## Paré

Plusieurs auteurs ont escrit de la murene, que Crassus a eu semblablement que une lamproye laquelle estoit si aprivoisee qu'elle luy obeissoit, dont luy avoit donné un nom comme à une beste domestique et, l'apellant, la faisoit venir vers luy. Icelle estant morte, en pleura, ce que Domitius luy ayant reproché d'avoir ploré sa murene, luy respondit qu'il avoit eu trois femmes sans en avoir ploré une seule (chapitre XV) <sup>3</sup>.

Le très long chapitre suivant traitant des moyens de défense dont disposent les animaux est pour les neuf dixièmes une compilation tirée de Pierre Viret. Paré a regroupé ici des témoignages qui se trouvaient dispersés dans *L'Eschole des Bestes* <sup>4</sup>. Pour sa part, le Plutarque d'Amyot lui a fourni l'alinéa concernant les éléphants et la conclusion du passage traitant des ruses du renard <sup>5</sup>. C'est à la *Vénerie* du sieur Jacques du Fouilloux <sup>6</sup> que Paré doit le bref passage consacré aux ruses du cerf, passage copié presque textuellement sans qu'ici encore, la source ait été indiquée. Plus loin <sup>7</sup>, du Fouilloux parle aussi des renards qui « conchient les levriers » lancés à sa poursuite; c'est

<sup>1</sup> PLUTARQUE, *op. cit.*, fo 517 v<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> VIRET, *op. cit.*, p. 422.

<sup>3</sup> Aussi bien Viret, reprenant Pasquier, qu'Amyot emploient ici le discours direct, de beaucoup préférable au discours indirect de Paré, qui est plat et ambigu.

<sup>4</sup> VIRET, *op. cit.*, pp. 191, 253-256, 266-272, 280-286, 310, 314-315, 347. Les passages ne se présentent pas dans le même ordre chez les deux auteurs.

<sup>5</sup> PLUTARQUE, *op. cit.*, fo 511 v<sup>o</sup> et 513 r<sup>o</sup>.

<sup>6</sup> Jacques du FOUILLOUX, *La Vénerie*, Paris, E. Nourry, 1928, pp. 90-91. La première édition de cet ouvrage remonte à 1561.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 209.

là probablement que Paré a trouvé la mention de cette astuce du renard qui, poursuivi par les chiens, « jettent ses excréments à leurs museaux et aux yeux ». En revanche, la phrase suivante, où il est dit que le renard feint de jeter sa queue aux poules pour les faire dénicher, ne figure pas dans *La Vénerie*.

Les deux chapitres suivants doivent moins à Viret. Néanmoins, la description de la torpille s'inspire d'une page de notre réformateur<sup>1</sup> ; le chapitre XVIII s'ouvre par une phrase copiée textuellement dans *La Métamorphose chrestienne*, alors que la suivante, assez longue, est encore inspirée par Viret<sup>2</sup> ; c'est encore chez lui que Paré a trouvé le vers de Perse dont il relève sa prose, de même que le passage sur l'habileté des petits oiseaux<sup>3</sup>. A côté de passages qui semblent originaux, nous relevons ici encore un texte provenant du Plutarque d'Amyot<sup>4</sup> : l'histoire du chien du bateleur, et, en outre, des emprunts avoués à Thevet et à du Haillan.

Avec les chapitres XIX et XX, les emprunts massifs, textuels ou presque, faits à Viret recommencent. En effet, celui-ci s'était longuement étendu sur le sujet du chant des oiseaux, du langage des bêtes et de leur faculté à imiter la voix humaine<sup>5</sup>. Paré n'a eu qu'à regrouper ces données éparses pour en faire deux chapitres. Désireux d'être plus bref que son modèle, il n'a raconté jusqu'à la fin ni l'histoire de la pie du barbier, ni celle du corbeau d'Auguste. Le passage traitant de l'autorité à accorder aux Anciens est, lui aussi, puisé chez Viret<sup>6</sup>, alors que c'est à Erasme que Paré s'adresse pour traiter le thème des inimitiés existant entre animaux<sup>7</sup>.

Si le chapitre XXI doit un certain nombre de ses éléments au dernier dialogue de la *Métamorphose chrestienne*<sup>8</sup>, le suivant est, semble-t-il, entièrement l'œuvre de Paré qui, célébrant la supériorité de l'homme sur l'animal, fait à la fois l'éloge de la main et de la sagesse humaine. Tout au plus pourrait-on se demander si l'idée de clore ce chapitre par quelques vers du psaume 8 ne lui a pas été suggérée par Viret, qui fait, lui aussi, allusion à ce même psaume<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> VIRET, *op. cit.*, p. 382.

<sup>2</sup> Ibid., p. 309 et pp. 366-367.

<sup>3</sup> Ibid., pp. 476 et 467.

<sup>4</sup> PLUTARQUE, *op. cit.*, fo 516 ro.

<sup>5</sup> VIRET, *op. cit.*, pp. 322-323, 454-459, 467-475, 518.

<sup>6</sup> Ibid., p. 209.

<sup>7</sup> Tout ce passage, rattaché artificiellement en 1579 au chapitre XX, deviendra, dès 1585, le chapitre XXI ; les cinq derniers chapitres étant alors tous décalés d'une unité.

<sup>8</sup> VIRET, *op. cit.*, pp. 553-557.

<sup>9</sup> Ibid., p. 109.

Bien que, dans les trois chapitres suivants, le chirurgien mayennais professe au sujet de l'homme et de sa grandeur des idées assez différentes de celles du réformateur vaudois, il n'en continue pas moins à puiser à sa source habituelle. Le très bref chapitre XXIII n'est que la juxtaposition de deux fragments de Viret <sup>1</sup>.

Le chapitre XXIV est fait de morceaux piqués à gauche et à droite dans divers dialogues de l'*Eschole des Bestes*. Le premier développement provient du dialogue *Les Arts* ; il est suivi d'un petit passage qui est la copie d'une réplique de Tobie <sup>2</sup>, puis vient une liste des cris des animaux, qui n'est pas sans rappeler deux listes un peu du même genre qu'on trouve chez Viret <sup>3</sup>. Après un passage, semble-t-il, original, c'est la reprise avec quelques variantes d'un passage du dialogue des *Ethiques* sur les animaux apprivoisés et les crocodiles <sup>4</sup>. Le passage suivant est fait de deux répliques de Tobie en faveur de la médecine des hommes <sup>5</sup> ; enfin, la dissertation sur la religion des éléphants vient tout droit de Viret et tout naturellement de son dialogue sur la religion <sup>6</sup>.

Au début du dernier chapitre, Paré reprend, en la développant, une affirmation de Tobie <sup>7</sup>, puis il raconte l'histoire d'Apollonius en suivant le récit qu'en donne notre compatriote <sup>8</sup>. Même la fin du chapitre, où Paré exprime sa foi en l'homme, doit un certain nombre de lignes à Viret, qui affirmait que la raison humaine « ne se contente point seulement d'avoir cognoissance des choses qui appartiennent à la vie présente, mais s'enquiert des choses plus hautes, des celestes et divines » <sup>9</sup>. Enfin les cinq derniers vers qui mettent un terme au traité sont repris du Plutarque d'Amyot <sup>10</sup>.

Au terme de cet inventaire, on peut remarquer qu'un seul chapitre, le vingt-deuxième, ne doit rien à Viret et peut être considéré comme vraiment original. Tous les autres doivent quelque chose au réformateur vaudois et certains même ne sont que la copie, avec quelques remaniements, de pages entières de l'*Eschole des Bestes*.

<sup>1</sup> Ibid., pp. 349-350 et p. 553.

<sup>2</sup> Ibid., pp. 337-338 et p. 323.

<sup>3</sup> Ibid., pp. 324 et 459.

<sup>4</sup> Ibid., pp. 421-423.

<sup>5</sup> Ibid., p. 364 et p. 366.

<sup>6</sup> Ibid., pp. 440-444.

<sup>7</sup> Ibid., pp. 459-460.

<sup>8</sup> Ibid., pp. 461-462.

<sup>9</sup> Ibid., p. 554.

<sup>10</sup> Les éditions des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ont d'autres vers que les premières éditions.



Nous constatons également que, si Paré n'a puisé dans la première partie de la *Métamorphose chrestienne* que quelques lignes et quelques suggestions, aucun chapitre de la seconde partie n'a échappé au pillage. Comme nous aurons l'occasion de le voir en détail plus loin, Paré a de plus utilisé, pour son traité, aussi bien les longs exposés de Théophraste et de Hiérosme que les remarques et les objections placées dans la bouche de Tobie.

Avant de pousser plus avant nos investigations, il nous faut dire quelques mots d'un point, à première vue, de détail, mais qui, à l'examen, se révélera fort intéressant: les emprunts faits à Plutarque, tant par Viret que par Paré.

Dans les *Dialogues* de 1545, le réformateur ne cite jamais Plutarque. En 1561, en revanche, il s'y réfère à de très nombreuses reprises. Cela tient au fait que, dans l'intervalle, en 1546 plus précisément, avait paru à Lyon une traduction faite par Estienne Pasquier des *Opuscules* de Plutarque<sup>1</sup>. Parmi ces petits traités réunis dans ce volumes, deux étaient consacrés aux bêtes et à leurs prouesses<sup>2</sup>. Viret a donc utilisé cette traduction, se bornant à harmoniser l'orthographe et à apporter quelques modifications de détail. En voici une illustration :

Pasquier

Mais celuy qu'on appelle pescheur à cause qu'il pesche et chasse aux autres poissons, Aristote ha escrit qu'il use de mesme finesse que faict la seiche. Il ha une petite boitte qui luy pend du col, laquelle il retire et lasche comme il luy plaist, et en un moment. Or il l'allonge en forme d'un haim, et la presente à machotter aux petitz poissons, qui nagent aupres de luy, puis petit à petit la retire à soy si pres qu'il puisse happer les petitz poissons de sa bouche. Aussi Pindarus louë grandement ce que polypus se painct de tant de couleurs.

Viret

Je te produiray... le poisson appelé pescheur, à cause qu'il pesche et chasse aux autres poissons. Aristote a escrit qu'il use de mesme finesse que fait la seiche, de laquelle aussi nous parlerons puis apres. Il a une petite boitte qui luy pend du col, laquelle il retire et lasche comme il luy plaist, et en un moment. Or il l'allonge en forme d'un haim, et la presente à machotter aux petis poissons qui nagent aupres de luy : puis la retire à soy petit à petit, si pres qu'il puisse happer les petis poissons de sa bouche ... Pindarus louë aussi gran-

<sup>1</sup> PLUTARQUE Cheronée, *Opuscules*, traduitz par maistre Estienne PASQUIER, recteur des escholes de Louhans, Lyon, J. de Tournes, 1546.

<sup>2</sup> Le premier dialogue est intitulé *Que les bestes ont usage de raison*. La discussion a lieu entre Ulysse et le cochon Gryllus. Viret fait souvent allusion à ce Gryllus et il lui arrive de mettre en marge comme référence *Plutar. in Gryllo* (pp. 326, 366, 377, etc.). Le second est intitulé *Des bestes aquatiques et terrestres*.

« Prens garde, dict-il, devant toutes choses à la fantasie de la peau du polypus de la mer. » Et Theognis semblablement : « Toy, dict-il, ressemblant au polypus de diverses couleurs, ayes fantasie diverse et prens la couleur de la pierre par sus laquelle tu passeras » (pp. 172-173).

dement ce que le poisson nommé polype<sup>1</sup> se peint de tant de couleurs. « Pren garde, dit-il, devant toutes choses, à la fantasie de la peau du polype de la mer. » Et Theognis semblablement : « Toy, dit-il, ressemblant au polype de diverse couleur, aye fantasie diverse et pren la couleur de la pierre, par sur laquelle tu passeras » (pp. 272-273).

Quand, en 1579, Paré écrivit son *Livre des Animaux*, une nouvelle traduction de ces deux petits traités avait paru et était contenue dans les *Œuvres mêlées* de Plutarque traduites par Jacques Amyot et sorties de presse en 1572. Si l'illustre chirurgien ne semble pas avoir prêté attention à la nouvelle traduction du premier des deux opuscules, celui intitulé par Amyot : *Que les bestes brutes usent de la raison*, il a lu en revanche fort attentivement le second portant le titre : *Quels animaux sont les plus advisez, ceulx de la terre ou ceulx des eaux*. Cette lecture lui a permis de compléter sur quelques points la documentation trouvée chez Viret<sup>2</sup>.

Révélatrices de ces deux différentes sources d'emprunts sont deux références données par Paré en marge de son texte. La première qui figure au chapitre VIII est libellée ainsi : Plutarque 3, opuscule. Elle provient de Viret qui fait allusion à la traduction d'Estienne Pasquier<sup>3</sup>. En revanche, au chapitre XVIII, Paré indique : Plutarque, tome 2 ; il s'agit bien évidemment ici d'un passage copié chez Amyot<sup>4</sup>.

Ce passage, où il nous y est conté l'histoire d'un chien capable de faire le mort, présente un grand intérêt pour nous, car l'on peut se demander pourquoi Paré, qui juste auparavant copiait le texte de Plutarque donné par Viret, change ici brusquement de modèle et lui

<sup>1</sup> La francisation de ce mot est intéressante ; cf. Maurice BOSSARD, *op. cit.*, p. 98.

<sup>2</sup> Voilà, avec l'indication du chapitre pour Paré et du folio pour Amyot, la liste des passages que le premier a pris au second : Les crocodiles (chap. II ; fo 521 r<sup>o</sup> - v<sup>o</sup>) ; les biches (chap. X ; fo 514 v<sup>o</sup> - 515 r<sup>o</sup>) ; les grenouilles (chap. XI, fo 521 v<sup>o</sup>) ; Bucéphal (chap. XII ; fo 514 r<sup>o</sup>) ; les éléphants et leurs défenses (chap. XVI ; fo 511 v<sup>o</sup>) ; le raisonnement du renard (chap. XVI ; fo 513 r<sup>o</sup>) ; le chien du bateleur (chap. XVIII ; fo 516 r<sup>o</sup>) ; la sentence dite d'Euripide (chap. XXV ; fo 507 v<sup>o</sup>).

<sup>3</sup> En fait, Viret (p. 186) avait en marge comme référence : *Plutar, in Opus*.

<sup>4</sup> Allusion au fait que, dans l'édition utilisée par Paré, le traité se trouvait au tome II des *Œuvres morales et meslées*.

préfère la traduction d'Amyot. Mettons côte à côte le texte de Viret, tiré de Pasquier, et celui d'Amyot :

#### Viret

Un basteleur, dit-il, jouant plusieurs farces, avoit un chien, auquel apres avoir tresbien contrefait plusieurs gestes et mines de misere, comme on voulut experimenter quelques drogues, qu'on disoit estre soporiferes, mais elles devoient estre mortiferes, print le pain où estoyent meslées les drogues et l'avalla, et tantost apres, ressemblant à celui qui chancelle et tremble, et qui ne peut à grand' peine lever la teste, finalement se coucha là tout estendu comme mort, et se laissoit porter et trainer, ainsi que la farce le requeroit. Mais quand il cognut par ce qu'on disoit et faisoit, qu'il estoit temps qu'il se levast; premierement il se remua un peu, comme s'il se fust resveillé d'un gros dormir: puis, levant la teste, il regarda, finalement il se leva, et s'en alla tout joyeux à celui auquel il devoit aller, ainsi que le jeu le requeroit: dont un chascun fut esbahy. Tous ceux qui furent presens, et Cesar mesme, s'estonnerent grandement de l'esprit de ce chien. Car Vespasian le vieil y estoit present, dans le petit théâtre de Marcellus (p. 367).

#### Amyot

Ce chien servoit à un basteleur qui jouoit une fiction à plusieurs mines et plusieurs personnages, et y representoit le chien plusieurs choses convenables à la matière subiette, mesmement l'espreuve que l'on faisoit sur luy d'une drogue ou d'une medecine qui avoit force de faire dormir, mais que l'on supposoit avoir force de faire mourir; il prit le pain où la drogue estoit meslée, et peu d'espace apres l'avoir avallé, il commença, ce sembloit, à trembler et bransler comme s'il eust esté tout estourdy, finalement s'estendant et se roidissant comme s'il eust esté mort, il se laissa tirer et trainer d'un lieu à autre, ainsi que portoit le subject de la farce: puis quand il cogneut à ce qui se faisoit et disoit, qu'il estoit temps, alors il commença premierement à se remuer tout bellement, comme s'il se fust revenu d'un profond sommeil, et levant la teste, regarda ça et là, dont chascun des assistans fut fort esbahy; et puis, se levant du tout, s'en alla devers celui qu'il falloit qui le receust, et le caressa, de sorte que tous les assistans, et l'Empereur mesme (car Vespasian le pere y estoit en personne dedans le Theatre de Marcellus) en demourerent tous resjouis (f<sup>o</sup> 516 r<sup>o</sup>).

A comparer les deux textes, on peut constater que tous deux comportent de longues phrases ayant plusieurs subordonnées. La traduction d'Amyot est un peu plus développée et également un peu plus claire, notamment au début. En ce qui concerne le vocabulaire, on remarquera que les deux adjectifs savants *soporifère* et *mortifère* sont remplacés chez Amyot par deux périphrases et que *un gros dormir* disparaît au profit de *un profond sommeil*. Ces quelques faits font que notre préférence va à la traduction d'Amyot, et ce sont sans

doute les mêmes raisons qui ont amené Paré à préférer cette traduction à celle de Viret.

Le même phénomène de substitution se produit à nouveau au chapitre XVI. Paré, après y avoir narré, en suivant la version de Viret, l'histoire du renard marchant sur la glace, emprunte à Amyot la conclusion scientifique de ce récit. Au début de ce même chapitre XVI, Paré, au milieu de textes empruntés à Viret, avait également introduit un fragment traduit par Amyot, quand bien même il n'aurait eu qu'à prendre ce passage chez le réformateur. Ici encore le texte figurant chez notre compatriote est moins clair que l'autre et nous ne pouvons qu'approuver le choix fait par Paré. Mettons maintenant en parallèle les trois textes: celui de Viret, celui d'Amyot et enfin celui de Paré :

Viret	Amyot	Paré
<p>Les elephans usent de l'un de leurs becs pour fouiller la matiere laquelle ils mangent, de peur qu'elle ne leur gaste les dents, et espargnent l'autre pour se servir à destourner les dangers (p. 283).</p>	<p>Les elephans pour ce que l'une de leurs dents, avec laquelle ils fouillent, arrachent et tondent les herbes, plantes et racines, dont ils se nourrissent, en est ordinairement mousse, usée et espointée, ils contregardent tousjours l'autre pointue et affilée, pour s'en servir aux combats (fo 511 vo).</p>	<p>Les elephans pour ce que l'une de leurs dents avec laquelle ils fouillent, arrachans les plantes, herbes et racines dont ils se nourrissent, en est ordinairement moussée, usée et espointée, ils contregardent tousjours l'autre pointuë et affilée, pour s'en servir aux combats (chapitre XVI).</p>

Comme on peut le voir, Paré, tout en préférant le texte beaucoup plus développé donné par Amyot, y a pourtant apporté quelques modifications. Alors que, chez Amyot, trois verbes à l'indicatif présent correspondaient à trois substantifs, Paré a jugé bon de supprimer le troisième verbe et de faire passer le deuxième de l'indicatif au participe présent, compliquant ainsi inutilement la phrase déjà longue et supprimant la belle concordance verbes-substantifs existant chez Amyot. Si l'interversion des mots *herbes* et *plantes* semble due à une distraction du copiste, le remplacement de *mousse* par *moussée* est difficile à expliquer puisque les deux adjectifs sont usuels au XVI<sup>e</sup> siècle ; peut-être pourra-t-on invoquer le désir d'avoir une série de trois adjectifs terminés en -ée.

Si nous continuons à examiner les retouches apportées par Paré aux textes de Plutarque traduits par Amyot, il vaut la peine de nous reporter à l'histoire du chien du bateleur, citée plus haut. Par souci

de concision, Paré a supprimé par trois fois un ou plusieurs mots. Ainsi : *que l'on supposoit avoir force de faire mourir* devient *que l'on supposoit faire mourir* ; le doublet *trembler et bransler* disparaît au profit du seul *trembler* ; enfin *l'empereur mesme (car Vespasian le pere...)* devient *mesme l'empereur Vespasian...* et la parenthèse disparaît fort heureusement.

Au chapitre XI, Paré montre encore son désir d'être concis puisqu'il écrit : « *la nuit est venue* », alors qu'Amyot (fo 521 v<sup>o</sup>) disait : « *l'obscurité de la nuict est venue* ». Un peu plus haut, le grand traducteur avait écrit : « *Quand le masle avecques cest appeau a faict venir la femelle...* », Paré recopie, mais en omettant le complément de moyen qu'il juge superflu.

Il arrive aussi que Paré remplace un mot par un autre, sans qu'on en voie toujours la raison. Ainsi, alors qu'Amyot (fo 521 r<sup>o</sup>) écrit : « *il pose ses œufs* », Paré (chap. II) dit : « *il fait ses œufs* » ; dans ce même passage, Amyot (fo 521 v<sup>o</sup>) a : « *il rencontre...* » et Paré, en lieu et place : « *il trouve...* ». Au folio 513 r<sup>o</sup>, le texte d'Amyot porte : « *ce qui est liquide plie sous le faix* », tandis que, dans la même phrase de Paré, on trouve *ploye*.

D'autres corrections sont plus claires. Ainsi Amyot (fo 521 v<sup>o</sup>) avait écrit : « *mesurant et compassant justement ce qui doit estre couvert d'eau et baigné à fin que luy, sans estre baigné, puisse couvrir ses œufs* ». Paré (chap. II), désireux d'éviter la répétition des deux *baigné*, a tout simplement omis le premier. De même, fo 514 v<sup>o</sup> - 515 r<sup>o</sup>, on remarque à deux lignes d'intervalle deux *ordinairement* ; ici, Paré, ne voulant pas de cette répétition, a remplacé le second *ordinairement* par *communement*.

Si ces modifications paraissent heureuses et montrent que Paré avait des préoccupations de styliste, il arrive aussi que l'illustre chirurgien commette des impairs. Au folio 514 r<sup>o</sup>, Amyot, parlant du comportement de Bucéphal, notait qu'il *se chabroit*<sup>1</sup> contre ses cavaliers ; Paré (chap. XII), n'ayant peut-être pas bien compris le texte, écrit qu'il *se cambroit* sous eux, ce qui est tout différent. Mais il y a pire, dans ce même passage, le « *ses riches colliers* » de la traduction d'Amyot devient sous la plume du copiste « *ses riches couleurs* » ; cette erreur est sans doute due à une fiche mal écrite et qui a été mal relue.

C'est à la distraction que sont dues les erreurs suivantes. En effet, au folio 516 r<sup>o</sup>, Amyot avait écrit : « *Il (le chien) s'en alla devers*

<sup>1</sup> Ce verbe *se chabrer*, pour « *se cabrer* », semble être fort rare, sinon unique. Cf. HUGUET, *op. cit.*, t. II, p. 167.

celui qu'il falloit *qui le receust et le caressa* », or Paré transcrit : « Il s'en alla devers celuy qu'il falloit *qu'il receust et le caressa* », ce qui laisserait sous-entendre que c'est le chien qui reçoit son maître. Dans sa dissertation sur l'accouplement des grenouilles, Amyot (fo 521 vo), ayant commencé à parler du mâle et de la femelle, avait tout naturellement employé par la suite le pronom masculin *ils*, Paré, après un premier *ils* fidèlement recopié, se met à employer sans transition des *elles*, oubliant que, dans sa phrase, le terme *grenouilles* est beaucoup trop éloigné de ces *elles*.

Dans ce même passage, il est intéressant de constater que Paré, en général plus concis que son modèle, se montre ici plus diffus et en même temps plus réaliste et plus cru. En effet, Amyot avait pudiquement écrit : « Ils attendent la nuict ensemble, pource que dedans l'eau ils ne peuvent pas habiter ny avoir compaignie l'un de l'autre, et sur terre ils craignent le jour. » Or, chez Paré, ce texte devient : « Ils attendent à s'accoupler de nuict, pour ce que dedans l'eau, elles ne peuvent habiter ny avoir compaignie l'une de l'autre et, sur terre, elles craignent le jour qu'on ne les trouve liées ensemble. »<sup>1</sup>

Avant de refermer cette parenthèse consacrée aux rapports entre Amyot et Paré, disons deux mots de la sentence dite d'Euripide qui clôt le *Livre des Animaux*. Ici encore, Paré a apporté quelques changements: il n'a pas voulu élider, comme Amyot l'avait fait, les deux *jusques*, ce qui faisait qu'aux vers 3 et 4, il avait un pied de trop. De ce fait, il a dû remplacer au vers 4 *sur la terre* par *sur terre* ; mais, au vers précédent, il a commis l'erreur de rajouter encore un deuxième pied supplémentaire puisque, dans l'édition de 1579<sup>2</sup>, le « au fond » d'Amyot a été transformé en « au profond ».

Il convient que nous revenions maintenant à Viret et que nous commençons par voir quelles modifications purement formelles Paré a fait subir au texte de notre réformateur.

Plutôt que de partir d'emblée dans des considérations très générales, il nous a paru plus simple de choisir deux passages bien déterminés et de placer côte à côte le texte de Viret et celui de Paré. A dessein nous commencerons par un texte que Paré a pris presque tel quel chez le réformateur vaudois. Qu'on en juge plutôt :

<sup>1</sup> PARÉ, *op. cit.*, chap. XI.

<sup>2</sup> Ce vers a été régularisé et le suivant transformé en 1585, ce qui a donné :  
*Va jusqu'au fond de la mer captivant,*  
*Sur terre aussi s'estend jusqu'aux especes,*  
*Où plus y a de ruses et de finesse.*

## Viret

Mais je pren ceste-cy qui est des moindres qui puissent estre ; et toutesfois a tant d'industrie, de prudence et de diligence en soy que Salomon n'a point eu de honte d'envoyer le paresseux à l'eschole d'icelle. C'est une chose qui seroit du tout incroyable, si nous n'avions l'experience pour tesmoin que des bestelettes tant petites puissent porter des fardeaux tant pesans qu'elles portent, et qu'elles puissent amasser les biens qu'elles amassent pour leur pourvision, et tenir entre elles un tel ordre qu'elles tiennent... (pp. 181-182).

Je commenceray par Pline qui en escrit des choses merveilleuses. Il confesse, pour le premier, qu'il y a entre elles ordre et forme de republique et memoire et soin et cure. Mais entre leurs autres œuvres, n'est-ce pas un passe-temps de leur voir mordre les faix qu'elles veulent porter ? S'ils sont trop gros, elles se tournent en arriere et s'appuyent contre leurs espaules et les poussent de leurs pieds derriers. Et à celle fin que les semences qu'elles cachent en terre ne puissent germer et reprendre, elles les rongent avant que les mettre en leurs greniers. Et si les grains sont trop gros et qu'ils ne puissent pas facilement entrer par leurs trous, elles les partissent par le milieu. S'ils sont mouillez de pluye, elles les mettent dehors et les font secher. Elles labourent aussi de nuict, quand la lune est pleine et cessent au defaut d'icelle ; en quoy elles monstrent qu'elles entendent quelque chose en astronomie. Mais en leur œuvre, quel labeur et quelle diligence y a-il ! Et pourtant qu'elles amassent leur pourvision de divers lieux et que l'une ne sait de rien l'autre, Pline tesmoigne qu'elles ont certains jours de foires,

## Paré

Les fourmis ne sont pas de moindre admiration que les mouches à miel en leur industrie, prudence et diligence, de sorte que Salomon n'a pas eu de honte d'envoyer les paresseux à l'eschole d'icelles. Or ce seroit chose incroyable, si n'en avions l'experience pour tesmoing, que ces bestiolles tant petites puissent amasser les biens qu'elles amassent pour leur provision, et tenir entre elles tel ordre qu'elles tiennent.

Pline dict qu'il y a entre elles ordre de republique, memoire, soing et cure. N'est-ce un passe-temps de leur voir mordre les fruicts qu'elles veulent porter ; s'ils sont trop gros, elles se tournent en arriere et s'appuyent contre leurs espaules et les poussent de leurs pieds. Et à celle fin que les semences qu'elles cachent en terre ne puissent germer et reprendre, elles les rongent avant que les mettre en leurs garniers. Et si les grains sont trop gros et qu'ils ne puissent facilement entrer par leurs trous, elles les partissent par le milieu. Et s'ils sont mouillez de pluye, elles les mettent dehors et les font secher. Elles labourent de nuict quand la lune est pleine et cessent au defaut d'icelle ; en quoy elles monstrent qu'elles entendent quelque chose en astronomie. Mais en leurs œuvres, quel labeur et quelle diligence y a-il ! Et pourtant qu'elles amassent leur provision de divers lieux et que l'une ne sçait rien de l'autre, Pline tesmoigne qu'elles ont certains jours de foires pour ce cognoistre l'une de l'autre. Un chacun peut penser quelle course et quelle diligence il y a entre elles ! Mais qui les contemplerait, ne diroit-il

pour se recognoistre l'une l'autre. Un chacun peut penser quelle course et quelle diligence il y a lors entre elles ! Mais qui les contemplerait de pres, ne diroit-il pas qu'elles parlent ensemble et qu'elles s'interroguent et respondent l'une à l'autre ? Ne voyons-nous pas les pierres et les cailloux rongez et engravez en leur chemin de la trace de leurs pieds et le sentier qui est fait en leur œuvre ? En quoy nous pouvons bien cognoistre combien la diligence et l'exercice valent et peuvent en une chacune chose. Car si des pieds tant petis que ceux des formis usent et cavent les pierres mesmes, par force et par continuation d'aller et de venir, que peut le continuel labeur des hommes ? Ce n'est donc pas sans cause que les Grecs disent en proverbe : Exercice peut tout. Mais outre tout cecy, il est encores escrit d'elles qu'elles s'ensevelissent les unes les autres, comme les hommes... (pp. 182-183).

Il (Plutarque) s'accorde à Pline, en ce qu'il en a escrit, mais il montre encore mieux en special et par le menu, les grandes vertus qui sont en ces petites bestiolles, desquelles il parle ainsi Mais comme il est impossible, dit-il, de parler assez dignement de la discipline et industrie domestique des formis, si ne les faut-il pas passer sans en parler aucunement ? Nature n'a point de plus excellent miroir des grandes et excellentes choses ; car en iceluy reluit le signet de toute vertu, comme en une pure gouttelette Ceste communication qu'elles ont entre elles est l'image d'amitié ; ceste force et alaigeté qu'elles ont aux travaux est une image de force et magnanimité. Somme, elles ont beaucoup de semences et de tesmoignages de temperance, de providence et de justice. ... Mais maintenant chacun cognoist leur benevolence quand elles se rencontrent,

pas qu'ils parlent ensemble, et qu'elles interroguent et respondent l'une à l'autre ? Ne voyons-nous pas les pierres et cailloux rongez et engravez en leurs chemin de la trace de leurs pieds et le sentier qui est fait par leur œuvre ? En quoy nous pouvons bien cognoistre combien la diligence et exercice vallent et peuvent en une chacune chose ; car si les pieds tant petits de ceux des fourmis usent et cavent les pierres par force et par continuation d'aller et de venir, que peut le continuel labeur des hommes ? Mais outre tout cecy, il est encore escrit qu'elles s'ensevelissent les unes les autres, comme les hommes.

Plutarque s'accorde en ce que Pline en a escrit ; mais aussi ils montrent mieux en special et par le menu les grandes vertus qui sont en celles petites bestes, desquelles il parle ainsi : Mais comment est-il possible de parler assez dignement de la discipline et industrie des fourmis, si ne les faut-il pas passer sans en parler aucunement ? Nature n'a point de plus grand mirouër des grandes et excellentes choses ; car en iceluy reluit le signal de toute vertu, comme en une pure gouttelette. Ceste communication qu'elles ont entre elles est l'image d'amitié, ceste force et allegresse qu'elles ont aux travaux est une image de force et magnanimité. Somme, elles ont beaucoup de semence et de tesmoignage de temperance et de providence et de justice ; chacun peut cognoistre leur benevolence, lors qu'elles se rencontrent, quand celles qui sont vuides font place



quand celles qui sont vuides font place aux chargées, afin qu'elles passent à leur aise (p. 186).

aux chargées, à fin qu'elles passent à leur aise (chapitre VIII).

A lire les deux versions, on se rend bien vite compte combien elles sont semblables. Ici et là, Paré a supprimé un mot ou un bout de phrase ; il a même laissé tomber deux assez longs passages qui lui paraissaient sortir du sujet. Pour le reste, il s'est borné à quelques substitutions de termes : ainsi *bestelette*, mot qu'il n'aime pas<sup>1</sup>, est remplacé par *bestiolle*, et, un peu plus loin, ce même mot se voit évincé au profit de *petite beste*. C'est parce qu'ils étaient vieillis et rares que Paré a remplacé *pourvision* par *provision* et *alaigneté* par *allegresse* et c'est pour éviter une expression pléonastique<sup>2</sup> qu'il a parlé de *plus grand mirouer* au lieu de *plus excellent miroir*. Il est, en revanche, plus difficile de savoir pourquoi il a préféré *garnier* à *grenier* et *signal* à *signet*.

Malheureusement, la version de Paré est entachée de deux fautes dues à la distraction. Alors que Viret, après avoir rapporté le témoignage de Pline, en vient à celui de Plutarque et dit : « Il montre encore mieux... », Paré met ici un pluriel qui n'a pas de sens. Quelques lignes plus haut, parlant des fourmis, il s'écrie : « Ne diroit-on pas qu'ils parlent ? » Ce *ils* est d'autant plus bizarre que, dans le reste du texte, il est toujours question des fourmis au féminin. Comment expliquer ce lapsus ? Tout simplement par le fait que, dans le pays de Vaud, on disait déjà au XVI<sup>e</sup> siècle *la fourmi* ou plus habituellement *la fourmie*, alors qu'à Paris et au pays natal de Paré, on disait encore *le fourmi*<sup>3</sup>. Sans aucun doute, Paré a dû se faire tout au long du texte une certaine violence pour parler au féminin des fourmis, et, à un certain moment, fatigué ou distrait, il a laissé échapper ce masculin, qui lui était habituel.

Passons maintenant au deuxième texte où, de prime abord, on s'apercevra que les remaniements ont été beaucoup plus importants :

#### Viret

Quand Pline parle de l'industrie, laquelle tous les oiseaux ont à faire leurs nids, il dit qu'il n'y a rien en quoy on cognoisse mieux le merveilleux engin et entendement d'iceux... (p. 310).

#### Paré

L'industrie et artifice, laquelle tous les oyseaux ont à faire leurs nids, est faicte tant proprement qu'il n'est possible de mieux, tellement qu'ils surpassent tous les massons, charpentiers et edifica-

<sup>1</sup> De même le *bestelette* de la page 198 devient *bestiole* au chapitre IX.

<sup>2</sup> Peut-être aussi pour éviter la répétition des deux *excellent*.

<sup>3</sup> Maurice BOSSARD, *op. cit.*, p. 99.

Il n'est possible de mieux, tellement qu'ils vainquent en cela tous les massons et charpentiers et edificateurs Car il n'y a homme qui seut faire edifice plus propre, pour luy et pour ses enfans que ces petis animaux les font pour eux, tellement que nous en avons un proverbe par deça... : Les hommes savent tout faire fors que les nids d'oiseaux... (p. 409).

Et puis nous voyons comment elles (les hirondelles) le savent faire tenir et comment elles savent faire le lict à leurs petits de plumes et de matiere molle, comme si elles leurs preparoyent une coultre pour les loger mieux à leur aise... (p. 410).

Je t'en reciteray ce que Plutarque en a escrit Ne voyons-nous pas, dit-il, l'appareil des arondelles, devant qu'elles couvent, comment premièrement elles mettent les grosses et fortes buchettes, comme pour faire le fondement de leurs nids, et puis les plus molles par dessus ? Et quand elles ne peuvent avoir de la fange, de laquelle elles usent en leurs bastimens comme de ciment et de chaux, elles volent jusques au plus prochain lac ou riviere et se baignent jusqu'à ce qu'elles soyent assez mouillées. Puis apres, sans jamais se lasser, elles prennent de la poudre de laquelle, meslée avec l'eau qu'elles ont apportée du lac, elles massonnent leus nids, elles bouchent les fentes, les faisant, tant qu'il leur est possible, en forme sphérique, ronde et egale, et non pas quarrée ; laquelle forme ronde est la plus ferme et contient plus et defend mieux les bestes des embusches... (p. 311).

Car ceux qui font leurs nids sur les arbres elisent les branches sur lesquelles ils fondent leurs nids comme sur un fondement bien propre et où ils puissent aussi estre mieux à couvert... (p. 310).

teurs; car il n'y a homme qui sceust faire edifice plus propre pour luy et pour ses enfans que ces petis animaux les font pour eux, tellement que nous en avons un proverbe, que les hommes sçavent tout faire sinon les nids des oyseaux.

Et ont ceste artifice qui les garnissent de plume, laine ou d'autre matiere molle, comme si leurs preparoient une coulte ou un matelas pour les loger plus à leur ayse. L'irondelle fait son nid en figure spherique et ronde, laquelle figure est plus ferme et contient plus que tout autre ; elles le battissent de fange et de petits fetus, comme s'il estoit de ciment et de chaux.

Les oyseaux qui font leurs nids sus les arbres, eslisent les branches sur lesquelles font leurs nids, comme sur un fondement bien assure et qu'ils puissent estre bien couverts.

Cependant que la femelle est em-  
peschée à couvrir et à faire ses  
petits, le masle luy sert, et couve  
son tour, pour donner lieu à la fe-  
melle d'aller querre sa vie, ou il la  
nourrit comme font les cailles Et  
quand les petits sont esclos des  
œufs et qu'ils peuvent manger, le  
masle et la femelle tous deux en-  
semble ne cessent jamais de leur  
apporter viande et l'ostent de leur  
bec et l'espargnent pour la leur  
bailler ; ils n'ont garde d'estre fort  
gras pendant qu'ils nourrissent  
leurs petis. Car ils en ont trop grand  
soin et si n'ont garde de les aban-  
donner qu'ils ne sachent manger  
d'eux-mesmes et qu'ils ne sachent  
gagner leur vie (p. 410).

Or pendant que la femelle est em-  
peschee à couvrir ses œufs et à faire  
ses petits, le masle luy sert à son  
tour, pour donner loisir à la femelle  
d'aller querre sa vie ; et quand ses  
petits sont esclos, le masle et la fe-  
melle ensemble ne cessent jamais  
à leur porter viande, l'ostant de leur  
bec, l'espargnant pour leur bailler,  
qui est cause qu'ils ne sont trop  
gras lors qui les nourrissent, pour le  
grand soin qu'ils en ont, ne les  
abandonnant jusques à ce qu'ils  
mangent d'eux mesmes (chapitre  
IV).

Le texte de Paré est ici la compilation de six petits fragments de Viret, qui ne se trouvaient même pas dans le même chapitre. De plus, dans le quatrième fragment, Paré a interverti l'ordre puisqu'il traite tout d'abord de la forme du nid, puis ensuite seulement, des matériaux avec lesquels il est construit. Il est également frappant de voir combien Paré a résumé le texte qui lui servait de modèle, retranchant tout ce qui lui paraissait inutile. Il en est résulté une certaine sécheresse par rapport à l'original — lui-même un peu trop diffus — et parfois une certaine confusion. En effet, si l'on peut dire, comme Viret, que les hirondelles ont besoin « de la fange de laquelle elles usent en leurs bastimens comme de ciment et de chaux », la phrase de Paré : « Elles le battissent (le nid) de fange et petits fetus, comme s'il estoit de ciment et de chaux » est peu clair. De même, si la phrase de Viret : « Le masle luy sert et couve son tour » est claire, la formulation abrégée de Paré : « Le masle luy sert à son tour » est ambiguë.

Pour souder tous ces fragments, Paré a été obligé d'aménager certaines transitions ; il s'est dans l'ensemble bien acquitté de cette tâche ; on peut toutefois se demander pourquoi, tout d'abord, il parle de l'hirondelle au singulier, puis ensuite brusquement, au pluriel.

Paré recherchant, comme nous l'avons déjà souvent dit, la concision, il est normal que *tous deux ensemble* soit devenu simplement *ensemble*, que *esclos* tout court ait remplacé le pléonastique *esclos des œufs*, et qu'enfin, le dernier des trois adjectifs *spherique, ronde et egale* ait été supprimé. Pourtant, Paré aime les doublets et ne

craint pas d'en créer à l'occasion ; ainsi, tandis que Viret n'utilisait que le mot d'*industrie*, son copiste parle de l'*industrie et artifice* ; de même *une coultre* devient *une coulte ou un matelas*.

Du point de vue vocabulaire, il faut noter le remplacement de *vainquent* par *surpassent*, de *à couvert* par *couverts*, de l'adverbe *fort* par *trop*, au sens normal au XVI<sup>e</sup> siècle de « très », de *donner lieu* par *donner loisir*. Il nous est difficile d'expliquer la raison exacte de ces changements. En revanche, il est naturel que Paré ait préféré *coulte* à *coultre*, qui sentait un peu le franco-provençal, et qu'il ait substitué *fetu* à *buchette*, lui aussi un peu régional. Peut-être est-ce par désir d'être à la mode que Paré a remplacé *arondelle* par *iron-delle*, mot qui était alors une sorte de néologisme en France septentrionale.

Bien que l'emploi de *qui* pour *qu'ils* et de *que* pour *où* ait été à l'époque autorisé, nous préférons ici le texte de Viret qui est plus conforme à notre usage actuel. De même, si la présence de *le*, pronom personnel objet direct devant *lui*, pronom personnel complément d'attribution, n'était pas obligatoire au XVI<sup>e</sup> siècle, il est intéressant de voir qu'ici encore c'est Viret qui est le plus moderne.

Au point de vue de la construction de la phrase, la fin de chacune des deux versions est intéressante. En effet, chez Viret, il y a des indépendantes, d'une part, et des principales accompagnées de subordonnées temporelles, d'autre part. Paré a complètement bouleversé la structure et le rythme de cette phrase, y introduisant des participes présents et insistant sur la relation de cause à effet existant entre le fait que les oiseaux doivent sans cesse nourrir leurs petits et leur maigreur à cette époque de l'année ; dans ces conditions, le complément de cause « pour le grand soin qu'il en ont » peut sembler un peu pléonastique. De plus, du point de vue du rythme, et en dépit du « n'ont garde de... » qui se retrouve à deux lignes d'intervalle, la phrase de Viret semble plus heureuse que celle de Paré, inutilement compliquée.

Examiner tout le traité de Paré en détail, comme nous venons de le faire pour ces deux passages, serait, d'une part, assez fastidieux et, d'autre part, ne nous apporterait pas grand-chose de nouveau.

En effet, Paré copie bien souvent très fidèlement son modèle, se contentant de supprimer, ici une phrase, là un complément ou un adjectif qu'il ne juge pas indispensable. Il lui arrive aussi, mais c'est plus rare, de remanier plus profondément le texte, en général, afin d'obtenir quelque chose de plus concis. Pourtant, de temps en temps, il ajoute quelques mots de son cru. Ainsi, au chapitre IX, le courti-

san croit bon de dire que les étoffes de soie « font braves les roys, roynes et autres hommes et femmes », là où Viret ne parlait que des hommes et des femmes <sup>1</sup>.

De même, nous le voyons créer quelques nouveaux doublets synonymiques, quand bien même il en supprime d'autres. Ainsi, au chapitre IX, il écrit *desfaire et gaster*, alors que Viret (p. 193) n'a que *gaster*. A la page 255, le réformateur avait simplement parlé d'*escaille*, et non d'*espines et escailles*, comme Paré au chapitre XVI. Au chapitre suivant, la formule *qui stupefie et engourdit* remplace le simple *engourdissant* du Vaudois (p. 282). Inversement, Paré réduit le *il pesche et chasse* de Viret (p. 272) à un *il chasse* (chapitre XVI), et *essuyer et nettoyer* (p. 423) à un *essuyer* (chapitre XXIV).

En ce qui concerne le vocabulaire, Paré a avant tout éliminé un certain nombre de termes vieillis ou vieillissants. C'est ainsi qu'il remplace *ja soit que* (pp. 19 et 455) par *encore que* (chap. V et XIX) <sup>2</sup>, *ains* (p. 454) par *mais* (chap. XIX) <sup>3</sup>, *ne* (p. 432) par *ny* (chap. XIII), *dedans* (p. 203) par *dans* (chap. X), *araigne* (p. 192) par *araignée* (chap. V), *tabour* (p. 469) par *tambour* (chap. XX). De même *tapisseur* (p. 19) et *braguer* (p. 198), mots manifestement sortis de l'usage, cèdent respectivement le pas à *tapissier* (chap. V) et à *faire brave* (chap. IX). *Incontinent* (p. 207) et *incontinent que* (p. 267) sont remplacés par *subit* (chap. XIV) et *subit que* (chap. XVI), mots qui semblent avoir été à la mode en 1579. Il est plus difficile d'expliquer pourquoi Paré a préféré *papegau* (chap. XX) à *papegay* (p. 469), *cault* (chap. XVI) à *cauteleux* (p. 314) et *creu* (chap. XIV) à *grandelet* (p. 207) <sup>4</sup>. Peut-être est-ce par souci de bienséance qu'il a remplacé le verbe *se conjoindre* (p. 435) par le verbe plus discret *se cognoistre* (chap. XIII).

Il est en outre intéressant de constater que trois substantifs provenant de la traduction de Plutarque faite par Estienne Pasquier ont été remplacés: ce sont *garrulité* (p. 269), un latinisme de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, qui fait place à *gazouillement* (chap. XVI); *truie* (p. 403), au sens de « femelle du sanglier » <sup>5</sup>, qui est remplacé

<sup>1</sup> VIRET, *op. cit.*, p. 198. Détail amusant, Viret (p. 192) note que les araignées hantent aussi bien « les maisons des povres gens que les palais des rois et des princes ».

<sup>2</sup> Le *jacoit que* de la page 553 a été conservé par Paré (chapitre XXIII).

<sup>3</sup> Par souci de variété, Paré (chapitre XIV) a substitué un *ains* à un *mais*, qui se trouvait chez Viret (p. 407).

<sup>4</sup> Paré utilise *grandelet* au chapitre IV.

<sup>5</sup> Dans le passage correspondant, Amyot a aussi *truye*. Cf. HUGUET, *op. cit.*, t. VII, p. 364.

par *laie* (chap. XI), enfin *peau* (p. 203), au sens de « bogue de la châtaigne »<sup>1</sup>, auquel Paré substitue le doublet *coquille ou escorce* (chap. X). De plus le verbe *machoter* (p. 272), à terminaison diminutive, se voit remplacer par le simple *mascher* (chap. XVI).

Il convient encore de constater que Paré, peut-être pour ne pas donner à son traité une couleur trop religieuse, trop théologique, met *Nature* (chap. XVI) là où Viret avait écrit *Dieu* (p. 285) et emploie *Dieu* (chap. XX) alors que son modèle avait à cet endroit *le Seigneur* (p. 455). De même, la phrase du réformateur : « Qui est celui qui ne doit estre grandement esmerveillé de *la sagesse de Dieu* quand il contemple l'industrie, le sens et l'entendement qui est en ces petites bestelettes ! »<sup>2</sup> devient chez Paré : « Qui est celui qui ne se doit grandement esmerveiller de l'industrie et entendement qui est en ces petites bestioles ! »<sup>3</sup>

En conclusion, nous dirons que, si Paré a modifié quelque peu les textes de Viret, cela ne signifie nullement que ceux-ci aient été mal écrits ; tout au plus, certains termes, dont le réformateur avait usé en 1545 dans ses *Dialogues* et qu'il avait repris dans sa *Métamorphose chrestienne* en 1561, pouvaient-ils paraître un peu vieillissés en 1579. De même, si Paré abrège ou même supprime tel détail, il ne faut pas nécessairement en conclure que celui-ci était superflu. La nature des deux œuvres est différente et ce qui convient à un dialogue, qui se veut vivant et même familier, ne peut pas toujours passer tel quel dans un traité à prétention scientifique. Il y a plus, Paré est un homme qui ne peut résister à la tentation de modifier le texte qu'il copie ; c'est donc souvent plus par désir de changer quelque chose que par volonté délibérée de corriger ou d'améliorer une tournure qu'il ne transcrit pas exactement le texte qu'il a sous les yeux. Nous l'avons vu agir de la sorte avec la traduction d'Amyot et J.-F. Malgaigne note au sujet de deux textes de Thierry de Héry, repris par Paré, que celui-ci « ne transcrit pas exactement le texte »<sup>4</sup>.

Dans ces conditions, on peut être quelque peu étonné de trouver dans le *Dictionnaire des Lettres françaises*, dans le volume consacré au seizième siècle<sup>5</sup>, un jugement très différent, selon qu'il s'agit du

<sup>1</sup> Dans ce sens, le mot n'est pas attesté au XVI<sup>e</sup> siècle, mais il est habituel aujourd'hui en Languedoc (cf. *FEW*, s. v. *pellis*).

<sup>2</sup> VIRET, *op. cit.*, p. 198.

<sup>3</sup> PARÉ, *op. cit.*, chap. IX.

<sup>4</sup> PARÉ, *Œuvres*, édit. Malgaigne, t. III, p. 348.

<sup>5</sup> *Dictionnaire des Lettres françaises* publié sous la direction du cardinal Georges Grente. Le seizième siècle, Paris, Fayard, 1951.

style de Viret ou de celui de Paré. Du premier, il est dit qu'il est « pesant et original », alors que le second est qualifié de « savoureux ». Si l'on admet un tel jugement, on peut alors se demander, d'une part, pourquoi les critiques n'ont pas remarqué depuis longtemps que *Le Livre des Animaux* ne correspondait pas, pour le style, au reste de l'œuvre de Paré, et, d'autre part, comment il se fait que le grand chirurgien n'a pas modifié plus profondément le texte du réformateur !

Dans ce même *Dictionnaire des Lettres françaises*, il nous est également dit que Paré « conte parfaitement l'anecdote ». Nous ne nous permettrons pas de mettre en doute ce compliment, d'autant plus qu'il se trouve sous la plume de P. Delaunay ; nous dirons cependant que, si l'on met en parallèle *Le Livre des Animaux* et *L'Escholle des Bestes*, c'est Viret qui doit être proclamé le meilleur conteur.

En effet, Paré, toujours guidé par son souci de concision et désireux de rester strictement dans son sujet, a réduit au minimum la part des anecdotes amusantes. La seule histoire qui vienne de son cru figure au chapitre XVIII, c'est celle d'un certain singe que l'auteur avait vu à la cour du duc de Some et qui l'avait frappé par son comportement et ses mimiques. En revanche, Paré interrompt au beau milieu les deux histoires se rapportant aux oiseaux capables d'imiter le jeu des instruments ou la voix humaine, alors que Viret prend un visible plaisir à nous les narrer de bout en bout. Si la façon vivante de raconter la première n'est pas à porter à l'actif du réformateur, puisqu'en la circonstance, il n'a fait que reprendre la traduction d'Estienne Pasquier, il en va autrement pour la seconde, qu'il a trouvée chez Macrobe, auteur qui, à l'époque, n'avait pas encore été traduit en français. Dans ces circonstances, il nous a paru bon de faire figurer ici ce passage, afin que le lecteur puisse se rendre compte de lui-même quel excellent traducteur est Pierre Viret et combien il a su rendre son récit vivant et plaisant :

Mais puis que nous sommes venus si avant sur ce propos, je raconterai encore une plaisante histoire, laquelle est en Macrobe, touchant les corbeaux. Il dit que, quand Auguste Cesar revenoit de la guerre actiatique, qu'il fit contre Marc Antoine, entre ceux qui luy venoyent faire feste et dire à joye<sup>1</sup> de sa victoire, il s'en trouva un qui tenoit un corbeau, auquel il avoit apprins à dire des paroles qui valoyent autant que si nous disions : « Dieu te gard, Cesar, empereur victorieux ! » Auguste estant esmerveillé de cest oyseau tant serviable l'acheta vingt mille pieces d'argent.

<sup>1</sup> Sans doute erreur typographique pour *la joye*.

Le compagnon de cest artisan, estant envieux et marry de ce qu'il n'avoit point eu part de celle liberalité d'Auguste, descouvrit la finesse de son compagnon à Cesar et luy dit que iceluy avoit cauteleusement enseigné deux corbeaux, ausquelz il avoit apprins, à l'un, de dire celle salutation qu'il avoit ouye, et à l'autre, d'en dire autant à Antoine, l'ennemy de Auguste, soubz l'esperance que, si Antoine rapportoit la victoire, il luy en pourroit autant faire, pour acquérir sa bonne grace. Cesar donc estant adverty que cestuy avoit encore un autre corbeau qui savoit parler, il le luy fit apporter ; lequel dit, comme il avoit apprins : « Dieu te gard, Antoine, empereur victorieux ! » Ce neantmoins, combien que Auguste congneust la ruse de ce maistre des corbeaux, toutesfois il n'en fust point fashé, ou pour le moins, il n'en fist point le semblant ; mais commanda seulement que cest argent qu'il avoit donné pour le corbeau fust party entre ces deux artisans. Il acheta aussi pareillement un papegay et une pie, qui le saluerent en celle mesme sorte.

Or, à cause que ceux qui avoyent enseigné ces oyseaux en eurent un tel profit, il y eut un povre cordonnier qui, à l'exemple d'iceux, se mit aussi à enseigner un corbeau, pour luy apprendre celle mesme salutation. Mais, voyant qu'il avoit beaucoup perdu de temps et beaucoup despendu apres et que son corbeau ne savoit apprendre cela, estant bien fashé, il avoit accoustumé de dire : « J'ay perdu la despense et la peine ! » Ce corbeau toutesfois apprint à la fin ceste salutation et salua l'empereur Auguste, ainsi qu'il passoit. Auguste l'ayant ouy, respondit : « J'ay asses de tels salutateurs en ma maison. » Le corbeau d'aventure adjousta encore à sa salutation la complainte qu'il avoit ouye dire si souvent à son maistre : « J'ay perdu la despense et la peine ! » L'empereur oyant cela, se print à rire et acheta encore cest oyseau plus cher que nul des autres (pp. 473 et 474).

Ce goût assez prononcé que Viret manifeste pour l'anecdote « plaisante » a sans doute été stimulé encore par son activité de prédicateur ; en effet, au milieu des raisonnements ardu, il est bon de ménager des moments de détente, ou d'illustrer une vérité morale ou religieuse par un fait concret, un exemple vécu. Viret use du même procédé dans son *Eschole des Bestes*, où les discussions philosophiques et religieuses alternent avec des histoires puisées en général chez les Anciens et, par exemple, dans *Les Métamorphoses* d'Ovide<sup>1</sup>. Elles peuvent être aussi prises dans l'actualité. C'est ainsi que, dissertant sur les inconvénients qui découlent pour l'homme de la diversité des langues, Viret se plaît à nous rapporter un joli mot d'enfant et à nous décrire avec humour et esprit le comportement du pauvre malheureux qui se trouve placé au milieu de gens dont il ignore la langue et qui ne comprennent pas la sienne.

Et pour ce les uns sont sourds en la parole des autres et nous tous certes sommes sourds es langues que nous n'entendons pas, lesquelles sont sans

---

<sup>1</sup> Aucune mention d'Ovide ne se retrouve chez Paré.



nombre. Sur quoy il me souvient d'un jeune enfant de ce pays qui n'estoit pas du tout sans jugement, lequel disoit à sa tante d'un autre jeune enfant allemand, qui estoit en la maison : « Tante, certes, ce jeune enfant est sourd. Il en est grand dommage ! » Or cest enfant avoit conceu ceste opinion de cest Allemand, à cause que l'Allemand ne luy respondoit rien quand l'enfant luy parloit, pource qu'il ne l'entendoit pas.

Et combien de fois nous trouvons-nous tous fort estonnez, quand nous passons par des pays et des nations estranges, à cause que nous ne savons pas seulement demander ce qu'il nous faut, ny entendre ce que nous est dit, non plus que les bestes nous entendent ou que nous les entendons ! Nous ne nous pouvons servir ne des aureilles, ne de la langue que le Seigneur nous a donnez, mais nous faut parler des yeux, de la teste, des mains et des pieds, et par signes et mines et gestes, comme si nous estions des basteleurs. Il nous faut contrefaire nos autres membres à autre usage qu'ils n'ont esté créés de Dieu, pour nous en servir au lieu de langue et d'oreilles (p. 455).

Si Viret sait manier gentiment l'humour, il peut être, comme nous le verrons plus loin, un écrivain sarcastique et sévère. Mais cette sévérité, il la réserve aux hommes, tandis qu'il se montre plein de tendresse à l'égard des petits oiseaux. Avec quel amour il regarde vivre les petits chardonnerets qu'il a « en sa maison ». Il nous a paru utile de faire suivre le joli texte de Viret relatif aux chardonnerets par celui de Paré, lequel, pour sa part, décrit l'expérience qu'il a faite personnellement avec des « passereaux », c'est-à-dire plus simplement avec des moineaux.

Mais le plus de quoy je me suis quelquesfois esmerveillé, c'est des oiseaux qui mangent et vivent des semences et graines. J'estoye esbahy comment ces petits oiselets pouvoient casser et mascher ces graines tant dures, pour en estre nourris. Mais j'ay eu des petis chardonnerets, avec leurs peres et meres, en ma maison, qui m'ont osté de ce doute et m'ont mis un merveilleux tesmoignage de la bonté et de la provoyance de Dieu devant les yeux. Je voyoye le masle et la femelle qui venoyent manger ces dures graines et les cassoyent et maschoyent selon leur coustume, tellement que je pensoye qu'ils les eussent mangées pour eux ; et puis, incontinent apres, je les voyoye approcher de leurs petis, qui venoyent là ouvrir leur bec devant eux. Et ces povres bestelettes tiroyent de leur gousier la viande toute maschée, laquelle je cuidoye qu'elles eussent mangée pour elles, et la leur jettoyent dedans et les en paissoyent. Et quand il y en avoit quelqu'un des plus grans, qui avoit desja receu sa prebende, lequel venoit encore tendre le bec pour oster celle de son frere, le pere et la mere le battoyent et le chassoyent, ne permettans point qu'il fist violence aux plus debiles, ne que l'un mangeast pour deux et que l'autre mourust de faim; mais distribuoyent à un chacun sa portion et cognoissoyent bien qui l'avoit receuë ou non. Je raconte ce que j'ay veu de mes propres yeux, dedans mon estude mesme (pp. 410-411).

J'ai en ma maison assez bonne quantité de passereaux, qui font leurs nids en certains pots de terre ; et lors que leurs petits sont grandelets et couverts de plume, je les faicts denicher et mettre en une cage pour le plaisir de mes amis et de moy à voir que le pere et la mere les viennent apasteler. Et quand il y en a un qui ja a receu sa becquee, et neantmoins qu'il se vienne représenter, ouvrant le bec, le pere et la mere le laissent, congnoissant ceux à qui il en faut bailler, et ainsi font leur distribution comme il appartient, selon l'ordre et regle de justice distributive. J'ay faict mettre un autre passereau de mesme aage pour cognoistre et sçavoir si le pere et la mere des autres auroient cure l'apasteler ; veritablement non, mais au contraire le laissoient mourir de faim, neantmoins qu'il ouvrit le bec comme les autres legitimes (chapitre IV).

Nous venons de percevoir ici une première opposition existant entre les deux auteurs: ici, c'est le poète chrétien célébrant les merveilles de la création; là, le savant faisant une expérience et nous la décrivant. Cette opposition n'est pas la seule, il en est d'autres.

Regardons, pour commencer, l'attitude adoptée par les deux hommes face aux témoignages des Anciens.

Au chapitre XX, là où, très probablement, dans une première version manuscrite, s'arrêtait la première partie du traité, celle consacrée aux animaux, Paré insiste sur l'autorité à accorder aux Anciens :

... Il suffira avoir recité en bref ce que ces grands personnages, comme Aristote, Platon, Plutarque, Pline, nous ont laissé par escrit. Et veritablement je croy que ne sont pas fables, et qu'il n'en soit quelque chose et qu'ils n'en ayent eu quelque experience ou bon tesmoignage. Car puis qu'ils ont esté hommes sçavans, et de grande autorité et renom, il ne faut pas estimer qu'ils ayent escrit a l'aventure pour se faire mocquer d'eux, sachans bien que leurs escrits seroient bien examinez par plusieurs hommes de sçavoir, qui auront experimenté les choses desquelles ils ont escrit. Parquoy, il ne faut pas rejeter comme fables tout ce que nous n'avons pas veu et qui nous est nouveau.

Comme ce passage est tiré de l'œuvre de Viret<sup>1</sup> et que les modifications sont insignifiantes, on pourrait en conclure que l'accord est parfait entre les deux hommes. Et pourtant il convient d'apporter des nuances et de noter tout d'abord que Hierosme, avant de prononcer les phrases reprises par Paré, adressait à Tobie, quelque peu sceptique, les paroles suivantes : « Je ne requier pas de toy que tu croyes comme Evangile tout ce que je te raconte apres Aristote et

---

<sup>1</sup> Ibid., p. 209.

Pline et Plutarque et autres semblables. » Ainsi Viret fait une différence essentielle entre la Bible, dont le témoignage ne se discute pas, et les Anciens, qui peuvent à l'occasion se tromper. Il est donc parfaitement logique que Viret laisse percer ici ou là un certain scepticisme. Ainsi, à la page 385, il ajoute : « si ces histoires sont vraies » et, à la page 266, « si ce que les philosophes naturels en ont écrit est vrai ». Or, fait intéressant, ces réserves ne figurent pas chez Paré.

A la page 438, pour répondre à la question de Tobie : « Penses-tu que tout cela soit vrai ? », Hiérosme explique sa position de la manière suivante : « Il peut estre que ceulx qui ont escrit les histoires des bestes y ont peu adjoüster quelque chose pour enrichir leur conte; mais je ne pense point toutesfois qu'ils ayent du tout menti, car ce sont personnages qui ont eu l'expérience de beaucoup de choses et qui ont souvent veu telles bestes et qui en ont escrit entre ceulx qui n'estoyent pas ignorans de la nature d'icelles et qui les pouvoient facilement redarguer de mensonge. »

Ainsi, Viret, tout en admettant que les Anciens ont pu enjoliver certains faits, essaie de prouver, à ceux qui auraient des doutes, que les auteurs grecs et latins ne pouvaient mentir, sous peine d'être contredits et ridiculisés.

A la page 361, Tobie exprime à nouveau son scepticisme au récit de l'éléphant ôtant un épieu du corps du roi Porus; Hiérosme pour le convaincre emploie ici un autre moyen : il amène d'autres faits à l'appui du premier.

Au sujet du chant du cygne, on voit encore une fois Tobie élever des doutes et affirmer qu'il n'a jamais entendu ce chant « lequel on louë tant »; Hiérosme reconnaît que, pour sa part, il s'est « souventes fois esmerveillé à ce sujet », puis il détourne la conversation, affirmant que les cygnes partagent avec les rossignols l'honneur d'être « compagnons et maîtres des poètes »<sup>1</sup>.

Face à certains témoignages des Anciens, Viret éprouve donc un certain malaise : il y a chez lui alors conflit entre sa raison et le respect qu'il porte aux Anciens. Déjà, en 1545, dans les *Dialogues*, on percevait le même malaise, puisque, face aux prouesses attribuées à la rémora, Viret, par la bouche d'un de ces personnages, disait : « C'est une chose incroyable, mais toutesfois il y a beaucoup de grans autheurs qui le tesmoignent. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Ibid., p. 321.

<sup>2</sup> VIRET, *Dialogues*, Genève, 1545, p. 702.

Le réformateur pousse encore beaucoup plus loin son scepticisme lorsque les témoignages des Anciens pourraient nuire à sa thèse ou induire ses lecteurs à la superstition: à ce moment-là, il ne craint pas de leur refuser sa caution.

Ainsi, quand Tobie insinue que, selon certains témoignages, des bestes ont essayé « de forcer des femmes et des filles », Hiérosme réplique tout d'abord sèchement: « On peut dire beaucoup de choses qui ne sont pas vraies. » Se radoucissant, il ajoute pourtant: « Et si cela est quelquesfois advenu, c'est donc fort rarement comme les monstres et si ne pense qu'il soit advenu si ce n'est entre les bestes qui conversent avec les hommes et qui ont esté provoquées par iceux ou qui ont esté séparées de leur partie. Car jamais beste ne laissa une autre de son espece pour s'accoupler avec les hommes ou les femmes. »<sup>1</sup>

On peut remarquer ici combien ce passage est vivant et combien Viret est habile pour mettre de côté en quelques lignes des faits fort embarrassants pour lui. Il semble aussi qu'il s'est vite rendu compte du danger qui pouvait résulter de sa première et brutale réplique.

Lorsqu'il est question de la religion des éléphants, le théologien réformé veut admettre, sur la foi des Anciens, qu'ils font certains gestes au lever du soleil, mais, contrairement à eux, il se refuse à voir là un acte religieux. Voici ce que Hiérosme répond à Tobie :

Nous n'y adjoustons pas plus de foy que toy. Car il nous faut bien avoir une autre sainte escriture que les escrits de Pline et de ses semblables pour nous persuader ce que nous devons croire. Mais il te faut considerer à quelle intention nous disons ces choses. Je ne feroye pas grande difficulté de croire que les elephans et les poulles fissent en partie ce que ces auteurs en ont escrit. Mais qu'ils le facent pour quelque religion, il n'est nullement à croire. Car religion, soit elle vraye ou fausse, ne peut estre sans quelque impression de la cognoissance de Dieu, laquelle il a mise naturellement au cœur de tous hommes autrement qu'elle n'est és bestes. Car à parler proprement, les bestes n'ont aucune cognoissance de Dieu, qui procede de quelque lumière ou raison qui leur soit donnée, pour estre capables de telle cognoissance, laquelle a esté baillée au seul homme. Car combien que les elephans se tournent devers le soleil et qu'il semble qu'ils l'adorent, si ne l'adorent ils pas toutesfois pour intelligence ne persuasion qu'ils ayent que le soleil soit leur dieu et qu'ils soyent tenus de luy porter honneur et reverence; mais le font par quelque instinct et mouvement de nature, selon qu'ils se trouvent disposez naturellement, par la convenance que le soleil a avec leur nature et par le bien qu'ils en sentent, sans penser neantmoins à ce qu'ils font et sans savoir pourquoy ils le font, sinon ainsi que nature les pousse, sans raison qui soit en eux (pp. 440 et 441).

<sup>1</sup> VIRET, *op. cit.*, p. 405.

Ici, Paré a copié presque textuellement le raisonnement de Viret et il n'y a aucune divergence entre eux.

Il en va autrement lorsqu'il est question de la possibilité que pourraient avoir les hommes de comprendre le langage des bêtes. Le chirurgien, pour sa part, affirme le plus sérieusement du monde, au chapitre XXV, que les hommes « entendent le jargon de plusieurs autres animaux », il en donne pour preuve l'histoire rapportant que le philosophe Apollonius comprenait le langage des oiseaux.

De son côté, Viret, par la bouche de Hiérosme, affirme, à la page 460, que l'homme, qui est incapable de parler correctement et de comprendre les langues humaines, « toutesfois se glorifie de savoir et d'entendre celles des oiseaux et des autres bestes et fait profession d'enseigner ceste science aux autres ». Deux pages plus loin, après que Hiérosme a raconté l'histoire d'Apollonius, Tobie s'écrie : « Je pense qu'on pourroit bien mettre ceste histoire avec celles de Mandeville ! » et Hiérosme d'acquiescer : « Je le te laisse penser ! »

Viret a bien senti qu'accorder crédit à un tel récit était justifier en grande partie la pratique des augures, dont il parle par la suite. Il n'avait donc qu'un moyen de parer à ce danger : refuser sa caution aux Anciens dans ce cas. Fort logiquement, il adopte la même attitude sceptique devant les témoignages de Pline et de Valère Maxime affirmant que des bœufs et des vaches ont parlé. A Hiérosme rapportant précisément ces faits, il fait dire : « Ces exemples sont racontés pour prodiges et monstres... Par quoy je m'en deporte, et semblablement pourtant que la chose est rare et moins croyable. » Et là-dessus, Tobie enchaîne ironiquement : « Par aventure que cela est advenu du temps qu'on dit que les bestes parloyent ! »<sup>1</sup>

Paré ne manifeste, en revanche, ici aucun scepticisme puisqu'il note simplement au chapitre XX : « Pline et Valere ont escrit, entre les prodiges, qu'on trouve les bœufs et asnes avoir parlé. » Il est même assez piquant de constater que ce témoignage est presque immédiatement suivi de la profession de foi aux Anciens que nous avons citée plus haut. Paré l'aurait-il placée ici pour mieux marquer son désaccord avec Viret ?

Si nous voulons nous résumer sur ce sujet du crédit à accorder aux Anciens, il nous faut dire que, face à un Paré nullement critique, Viret fait d'abord une distinction essentielle entre la Bible et les témoignages des Anciens, que, sans examiner toujours ceux-ci à la lumière de la raison, il éprouve parfois un malaise devant certaines

<sup>1</sup> Ibid., p. 475. Viret, à la page 516 et aux suivantes, revient sur ce prodige des bêtes qui parlent et spécialement sur l'opinion de saint Augustin à ce sujet.

affirmations qui lui paraissent saugrenues, qu'enfin, il devient franchement sceptique, chaque fois que les faits avancés par les Anciens viennent à l'encontre de ses convictions profondes. Ainsi donc, son esprit critique est souvent allié à une certaine partialité. Il n'en est pas moins amusant de voir le chirurgien et homme de science moins hardi et moins critique dans le cas présent que le théologien réformé.

Il nous faut en venir maintenant aux divergences, voire aux oppositions existant entre les deux auteurs, touchant la condition même de l'homme au sein de la création. Après avoir rappelé que, pour Paré, l'homme l'emporte en tout point sur l'animal, alors que, pour Viret, l'homme, créé supérieur à l'animal, a été déchu de ce privilège à la suite du péché originel, nous allons examiner certains points bien précis, où l'opposition entre le chirurgien et le théologien se manifeste avec éclat ; après quoi nous en reviendrons à leur opposition fondamentale, nous efforçant particulièrement d'expliquer comment il se fait que Paré, bien qu'en opposition avec Viret, n'en continue pas moins à utiliser son texte.

Selon Viret, à cause du péché originel, l'homme est sujet à toutes sortes de faiblesses. Ainsi, il a besoin, ou croit avoir besoin, d'artifices pour attirer son conjoint ; il s'est créé des armes non seulement pour se défendre, mais aussi pour attaquer ; il a dû apprendre la médecine pour soigner son corps malade et souvent il se trompe en ce domaine ; enfin, il lui faut de nombreuses langues pour arriver à communiquer avec les autres hommes. Voilà toute une série de domaines, affirme le réformateur, où l'homme est inférieur à l'animal. Or Paré est loin de partager ce pessimisme et va, par d'autres arguments, s'efforcer de prouver le contraire.

Dans l'opuscule intitulée *Que les bestes ont usage de raison*, Plutarque célébrait l'accouplement purement instinctif des animaux, pour lui opposer les artifices et raffinements dont usent les femmes désireuses d'attirer les hommes : parfums, pastilles parfumées, fards, etc.

Trouvant ce passage dans la traduction faite par Estienne Pasquier, Viret n'a pas manqué de l'insérer dans sa *Métamorphose chrestienne*. Citons-en un fragment qui n'est pas dépourvu de piquant et de vigueur :

Les truyes attirent les sangliers et les chevres, les boucs ; et les autres femelles, chacune selon son genre, attirent leurs masles de leurs propres odeurs, et, par commune amitié, se meslent ensemble, ayant la senteur de la belle rosée des prez et de l'herbe verdoyante. Et aussi les femelles ne se fardent point et n'incitent point leurs masles à volupté par deceptions et

enchantemens, sans aussi leur refuser leur devoir. Et quand les masles sont esmeus des esguillons de Venus, ils ne travaillent point pour acheter l'œuvre de generation en faisant la cour à leurs dames et femelles... (p. 403).

Sans vouloir nullement que les hommes s'accouplent tout de go comme des bêtes, Viret ne devait pourtant pas manquer d'approuver plus d'une idée contenue dans ce texte, où étaient fustigés quelques vices d'une société trop raffinée. Paré, en revanche, n'a gardé de ce passage que la première partie de la première phrase. Il lui était d'autant plus difficile de souscrire à ces attaques contre les raffinements de la civilisation qu'il était lui-même premier chirurgien de la cour de France, cour où les fards et les parfums étaient associés aux intrigues amoureuses. De plus, en transcrivant tout le passage de Viret, il se serait trouvé en contradiction avec lui-même puisqu'au chapitre I de son traité, célébrant tous les avantages que l'homme peut retirer du mouton, il mentionne que « os et moelles servent à faire fards pour embellir les femmes ». Voilà, certes, pour une fois, des propos qu'il n'a pas trouvés chez notre réformateur !

De cette divergence encore mineure, mais bien révélatrice de mentalités fort différentes, passons à une autre plus importante : celle concernant les armes et leur usage.

Dans le second dialogue de la *Métamorphose chrestienne*, celui intitulé *L'Homme difformé*, Viret montre que l'homme, venu au monde nu et faible, a ressenti le besoin d'avoir des armes. Avec quelle verve le réformateur ne dépeint-il pas la soif d'armement qu'éprouve l'homme ! Laissons-lui la parole :

Les bestes sauvages nous laissent en paix et à repos, et nous-mesmes nous faisons la guerre et nous tormentons et destruisons les uns les autres. Et pource que Dieu ne nous a pas baillé des cornes, des dents et des ongles, comme aux bestes sauvages, il semble que nous en soyons marris et qu'en despit de luy, nous nous vueillions contrefaire et que nous vueillions despouiller la figure humaine, de laquelle il nous a ornez, pour prendre et vestir celle des bestes brutes. Au lieu des cornes, nous faisons des heaumes, des cabbasets, des morions et des testes de fer, lesquelles nous vestons pour avoir les testes plus dures, tellement qu'il semble que nous vueillions contrefaire les masques qu'on baille aux diables en peinture et és farces et histoires qu'on joué. Pource que nous avons la peau tendre, nous avons trouvé moyen de nous accoustrer de cottes et chemises de maille, et de brigantines, cuirasses, halecrets et d'autres harnois de fer, comme si nous voulions reprocher à Dieu pcurquoy il ne nous a couvers d'escailles comme les balaines et les gros poissons marins ou qu'il ne nous a fait un cuir comme celuy des ours et des taureaux. Au lieu des pates et des ongles, nous faisons des mains et des pieds de fer, assavoir des espées, des lances, des halebardes, des poignards, des

arcs, des arbalestes, des fleches, des harquebuts et harquebutes, pour frapper de loin et de pres, en recompense de ce que nous ne pouvons ruer des pieds comme les chevaux et les mulets, ou des cornes comme les cerfs, les taureaux et les licornes, ou mordre comme les sangliers, les ours et les lions, ou picquer comme les oyseaux de proye, ou poindre comme les scorpions, ou comme les herissons et les porcs espics. Brief, on diroit que l'homme a contrefait tout ce qui estoit de mauvais et de cruel entre toutes les bestes pour se rendre semblable à elles (pp. 70-71).

Ce qui scandalise au maximum le réformateur, c'est que les hommes utilisent leurs armes pour se détruire les uns les autres. Les hommes, dit-il, s'arment non pour combattre « les bestes sauvages et venimeuses », mais pour « se tuer les uns les autres ou pour se defendre de ceux qui les veulent tuer »<sup>1</sup>. Dans ces conditions, il n'hésite pas à faire sienne les plaintes de Pline :

Tous les autres animaux vivent bien avec ceux de leur espece ; nous les voyons s'assembler et tenir bon contre leurs contraires. La cruauté des lions ne cause point de combat entre eux. La dent du serpent ne poursuit pas les serpens. Les monstres et les poissons de mer ne sont point cruels, sinon aux especes autres que les leurs. Mais l'homme, au regard de l'homme, est en mille dangers de l'homme (p. 69).

Dans l'*Eschole des Bestes*, Viret consacre pourtant, comme nous l'avons dit, un chapitre à l'art militaire. Il est intéressant de noter que toute la première partie de la discussion se déroule en l'absence de Théophraste, occupé à d'autres affaires et qui, du reste, « n'a jamais esté grand gendarme ny homme de guerre ». Dans ce dialogue, il est principalement question de la lutte que les petits animaux, terrestres et aquatiques, mènent contre les grands, de leurs ruses de guerre, de leur solidarité en face des dangers. Il est à remarquer que la plupart des animaux décrits ici nous sont sympathiques, parce qu'ils sont intelligents et habiles et, surtout, parce que ce sont des faibles agissant en état de légitime défense. Certes, par là même, Viret admet bien qu'il existe un état de guerre, non seulement entre les animaux et les hommes mais aussi entre les animaux eux-mêmes. Néanmoins il se garde bien de nous décrire la cruauté et la sauvagerie des grands faunes ou la perfidie des reptiles par exemple ; tout au plus consacre-t-il, à la page 270, quelques lignes à la lutte des dragons et des éléphants. A lire ce chapitre, il semblerait que les animaux ont bien moins de conflits entre eux que les hommes !

Paré, dans ses chapitres XVI et XVII, reprend la documentation de Viret concernant les armes des bêtes et leurs ruses de guerre. Il

---

<sup>1</sup> Ibid., p. 75.



n'y ajoute pas grand-chose et pourtant allusion est faite au loup, grand ennemi de l'homme et du chien, et au renard, grand dévoreur de poules ! Ici, le monde animal apparaît déjà moins irénique.

C'est toutefois au chapitre XXII, intitulé *L'homme a le corps desarmé*, que Paré, après avoir fait l'éloge de la main et de l'ingéniosité de l'homme, s'oppose violemment à Viret en entamant un éloge des armes, qui semble être l'exacte réplique du long passage de Viret que nous avons cité plus haut.

A lire ce chapitre, dont le style est assez brillant, on constatera que notre chirurgien ne voit dans les armes qu'un moyen nécessaire à l'homme pour se défendre contre les bêtes. Pas un mot des duels, des guerres, où pourtant les armes jouent leur petit rôle ! Si l'on en croyait Paré, l'homme n'aurait des armes que pour dompter les animaux ou se défendre contre eux, et tout cela avec l'approbation du Père éternel qui a dit à l'homme de soumettre les animaux !

Ainsi chacun des auteurs, pour défendre sa position extrémiste, escamote la part de la réalité qui le gêne ! A entendre Viret, les animaux seraient tous de doux agneaux ou presque, alors que les hommes seraient d'horribles monstres assoiffés de sang et de combat. Paré, au contraire, semble avoir une vue plus réaliste sur les animaux, mais il fait de l'homme un être irénique, n'ayant des armes que parce qu'il est faible et doit se défendre contre les animaux !

Passons maintenant à la médecine, art dont Viret semble avoir certaines connaissances et auquel il consacre une quinzaine de pages. Notre réformateur ne semble en fait guère apprécier les médecins, même s'il reconnaît qu'il y en a de bons et s'il convient qu'il faut recourir à eux en cas de maladie. Le malheur, pourtant, est que les médecins apprennent leur art « aux despens de ceux lesquels ils pencent » et Viret de citer un proverbe qui avait cours à l'époque : « Les jeunes medecins rendent les cimitieres bossus. »<sup>1</sup> Les bêtes, pour leur part, ne courent pas de tels risques puisqu'elles savent se soigner elles-mêmes, cela sans faire d'études et passer par un apprentissage, qui n'est pas toujours agréable. Qu'on en juge plutôt :

Je ne voy pas en quoy on les (les médecins) puisse préférer, si ce n'est en ce qu'ils ont peu avoir plus de theorique et d'experience que les bestes, à cause qu'ils en ont fait profession et qu'ils ont traité, non pas tant seulement leurs ordures, mais aussi celles des autres et en plus grand nombre. Car il leur a bien fallu voir des urines et des selles percées et brasser des fiens et humer l'odeur, et en avoir les parfums, pour en cognoistre ce qu'il en ont cognu, et pour prendre adresse en leurs receptes et cures (p. 349).

<sup>1</sup> Ibid., p. 365.

On peut bien penser que ce passage scatologique, de même que les critiques et sarcasmes mentionnés plus haut, ne figurent pas dans l'œuvre du chirurgien Paré, qui avait été également reçu docteur en médecine. En effet, si, au chapitre II, il reconnaît que les bêtes sont capables de se soigner elles-mêmes et que certaines d'entre elles ont même appris aux hommes l'usage « de plusieurs medecines et remedes », il affirme, au chapitre XXIV, que l'homme en cet art l'emporte de beaucoup sur l'animal :

Et combien que Nature ait appris aux bestes la science de medecine, toutesfois c'est bien peu de chose de tout ce qu'elles en sçavent, au pris de ce qu'un homme seul en peut sçavoir, pour peu qu'il ayt estudié en medecine et pour peu qu'il en puisse avoir d'experience. Il est vray qu'elles n'apprennent pas des hommes leurs medecines, d'autant qu'elles n'ont l'entendement comme les hommes.

L'opposition est donc profonde entre les deux écrivains, mais le piquant de l'affaire réside dans le fait que Paré a précisément trouvé dans l'*Eschole des Bestes* les phrases qui lui permettent de louer la médecine des hommes. Il lui a suffi en effet de mettre bout à bout, avec quelques retouches, deux remarques faites par Tobie, pour obtenir le paragraphe que nous venons de lire. A la page 364, en effet, Tobie affirmait que les connaissances de l'homme en matière médicale l'emportaient de beaucoup sur celles des bêtes, à quoi Hiérosme rétorquait : « Les hommes ne gagneront pas par ce point que tu allegues leur cause contre les bestes, laquelle nous plaidons maintenant. Car il n'est pas icy question, si les bestes savent autant de sciences et autant ou plus d'une chacune d'icelles que les hommes. Mais il me suffit que je monstre qu'elles sont plus parfaites en telles choses que les hommes. » Ainsi refusant de répondre directement à l'argument de Tobie, Hiérosme détourne un peu la conversation et insiste sur le fait que l'homme n'acquiert ses connaissances médicales qu'avec « grans labeurs et despens » et souvent au détriment des patients. A la page 366, Tobie formule une nouvelle objection : c'est faute d'entendement que les animaux ne peuvent apprendre la science des hommes, alors que l'inverse est possible. Ici, à court d'arguments, Hiérosme oriente la discussion sur la docilité des bêtes et leur capacité à apprendre des tours de passe-passe et des mimes.

Lorsqu'il s'agit de déterminer si l'homme l'emporte sur l'animal en matière de langage et de chant, on assiste à peu près au déroulement du même processus.

Il va de soi qu'ici encore, Viret va défendre la théorie de la supériorité des animaux, et spécialement des oiseaux. Paré, dans les deux

chapitres XIX et XX, paraît faire siennes les vues du réformateur et l'on retrouve sous sa plume les arguments développés par celui-ci. L'homme imite, dit-il en substance, le chant des oiseaux, lesquels « ont cest advantage par dessus les hommes qu'il ne leur a point fallu tirer les aureilles à l'eschole de musique, pour leur apprendre leur chant, comme les chantres les tirent aux enfans, ausquels je les ay veu tant tirer qu'on les leur faisoit longues comme aux asnes »<sup>1</sup> ; de plus, les animaux d'une même espèce peuvent se comprendre sans difficulté, ce qui n'est pas le cas des hommes, séparés qu'ils sont les uns des autres par la multiplicité des langues<sup>2</sup> ; enfin, les oiseaux peuvent même apprendre à parler et à imiter le son des instruments de musique.

Pourtant, après cette docile approbation des thèses favorables aux animaux, Paré se rebiffe et, au chapitre XXIV, il affirme que « quant à ce que les hommes empruntent la voix des bestes, ce n'est pas au deshonneur des hommes, mais à leur grand honneur, car ils sont à preferer aux bestes en ce qu'ils peuvent contrefaire toutes voix ».

Après avoir cité toute une série de verbes désignant les cris des animaux et des oiseaux, il reprend : « Et pour le dire en un mot, les hommes contrefont toutes voix des animaux » et il ajoute : « Et quant à ce que les oyseaux chantent en musique, cela n'est rien ; quand les musiciens resonnent ensemble, ils font une voix fort melodieuse et plaisante à ouyr, voire aux oreilles des roys et princes, et plus armonieuse sans comparaison que tous les oyseaux ne sçauroient faire ensemble. »

Ce dernier texte semble être la réplique à un texte de Viret, qu'il vaut la peine de citer ici :

Et quand nous voulons chanter melodieusement et en partie, ne nous faut-il pas avoir des jeunes enfans, qui gringotent le dessus et le discant comme les oiseaux ou qui le hennissent comme des jeunes roussins ou des petis poullains ? Ne nous en faut-il pas aussi avoir des autres plus aagez, qui murlent la teneur comme taureaux ou qui buglent comme lions, et des autres qui abbayent et jappent comme chiens ou qui glappissent comme renards, pour faire le contrepoinct, et des autres qui brayent pour tenir la haute contre, comme asnes, et des autres qui grongnent comme porceaux ou qui hurlent comme loups et chats-huans, pour contrefaire la basse contre ? Et quand tous ces beaux tons et toutes ces melodies resonnent ensemble, que peut-on entendre de tout ce qu'ils chantent, sinon la voix et le son, comme qui orroit crier les oiseaux et les autres bestes toutes ensemble (p. 324).

<sup>1</sup> Ce passage est pris de Viret (p. 323).

<sup>2</sup> A noter pourtant que Paré ne dit pas comme Viret (p. 454) que « les bestes sont plus heureuses » que les hommes.

<sup>3</sup> VIRET, *op. cit.*, p. 324.

Pour ce qui touche à la première affirmation lancée par Paré, elle est, une fois de plus, la simple reprise d'une objection faite par Tobie, qui se trouve à la page 323. A noter qu'à cette objection, Hiérosme ne répond, selon nous, que d'une manière fort maladroite et peu convaincante.

Au début du chapitre XXV, Paré revient sur le problème de « la dextérité » qu'a l'homme « pour apprendre les divers langages » et même « ceux des oyseaux ». Ici encore, il s'est inspiré d'une affirmation de Tobie, qu'on peut retrouver aux pages 459 et 460 et qui va déboucher sur la question de savoir si l'homme est vraiment en mesure de comprendre ce que disent les oiseaux, sujet dont nous avons déjà parlé.

Paré a largement utilisé, on le voit, les propos mis par Viret dans la bouche du brave Tobie. Celui-ci, en qui beaucoup de critiques voient l'incarnation du bon Vaudois, n'est certes pas dépourvu de bon sens et de malice, et Viret devait avoir pour lui une secrète sympathie. Il a même été si loin, à son insu, dans ce sens-là qu'il a mis dans sa bouche des affirmations et des arguments que les deux érudits Hiérosme et Théophraste n'ont pas pu correctement réfuter. Or cela n'a pas échappé au subtil Ambroise Paré qui, non content de puiser à pleines mains dans la documentation du réformateur, s'est fait un malin plaisir de lui resservir, à titre posthume, des affirmations et des théories dont il croyait s'être débarrassé à tout jamais de son vivant !

Si, dans les domaines particuliers que nous venons de passer en revue, il existe un profond désaccord entre le réformateur et le chirurgien, cela provient, comme nous l'avons déjà dit, de la conception tout opposée qu'ils ont de l'homme. Au réformé sévère et pessimiste quant aux pouvoirs de l'homme s'oppose l'homme de la Renaissance, qui professe à l'égard de l'homme l'optimisme le plus grand qui soit.

En effet, pour Viret, l'homme n'est qu'un être déchu. A travers tout son ouvrage, le théologien ne cesse de parler de la chute et de ses funestes conséquences<sup>1</sup>. Dans le passage suivant, il expose d'une manière particulièrement claire la base de sa doctrine, qui tend à rendre compte de la misère présente de l'homme.

Donc si tu veux bien entendre ceste matiere, il te faut considerer la difference qui est entre l'homme, tel qu'il a esté créé de Dieu en sa premiere creation, et l'estat auquel il est à present, apres qu'il s'est assujetty au peché et

<sup>1</sup> Cf. spécialement *ibid.*, pp. 66-67, 169 et 173.

qu'il a esté corrompu par iceluy. Car, pource que les bestes n'ont point peché, ains sont demeurées en leur premiere nature, en laquelle elles ont premierement esté créées de Dieu ; elles sont trop plus parfaites en leur naturel, pource qu'il est demeuré entier en icelles, que les hommes ne sont au leur, pource qu'il est corrompu. Voila la cause pourquoy ils sont en mille choses trop plus miserables que les bestes et qu'ils ont moins d'adresse pour se savoir conduire et conserver eux-mesmes. Et s'il y a de grans defaux en eux et en leur conduite, tant qu'il touche aux corps et aux biens mondains, il y en a encore beaucoup d'avantage sans comparaison és choses qui concernent le salut de leurs ames. Sur quoy nous avons à considerer à quelles miseres et à quels vituperes l'homme s'est assujetty par le peché et combien les dons, lesquels il a receus de Dieu en sa premiere creation, ont esté diminuez en luy par le moyen du peché. Car combien qu'il y en soit encore demeuré de reste, toutes-fois tout cela qui y est encore demeuré n'est rien au pris de ce qui y seroit, s'il fust demeuré en son entier. Car, au lieu que les bestes brutes luy font honte en beaucoup d'endroits, il seroit non seulement comme un ange de Dieu, mais aussi comme un dieu terrien et comme un petit dieu, representant en terre, comme une vive image, le grand Dieu celeste et immortel qui l'a créé (p. 350).

Or, fait important, Paré, dans son traité, ne fait jamais la plus petite allusion au péché originel. Certes, il ne peut nier que l'homme « vienne nud sur terre et sans aucunes armes », mais c'est pour ajouter aussitôt qu'« il est pour son grand profit et avantage armé d'entendement et vestu de raison, non par dehors, mais par dedans et qu'il a mis sa defence non au corps, mais en l'esprit »<sup>1</sup>. D'autre part, alors que Viret ne voit l'homme grand qu'en Dieu et qu'au service de Dieu, Paré, tout en ne négligeant pas cet aspect des choses, ne manque pas de célébrer les réalisations scientifiques et pratiques de l'homme.

Dans ces circonstances, comment se fait-il que la partie centrale du chapitre XXI, le chapitre XXIII en entier et le tiers environ du chapitre XXV soient puisés dans *L'Eschole des Bestes*, sans même que l'auteur utilise ici les arguments lancés par Tobie ?

Cela tient à deux faits. D'une part, Viret, tout à la fin de son dernier chapitre, exprime, par la bouche de Théophraste, la crainte que sa position ne soit mal comprise et ne soit exploitée par « les Epicuriens et les hommes sans Dieu pour blasphemer les graces que Dieu a faites à l'homme »<sup>2</sup>. Aussi, sans se mettre du côté de ceux qui « magnifient tant l'homme et les vertus naturelles d'iceluy qu'ils font un Dieu de l'homme », croit-il bon de redorer quelque peu le blason du malheureux homo sapiens, qu'il a si rudement malmené dans

<sup>1</sup> PARÉ, *op. cit.*, chap. XXI.

<sup>2</sup> VIRET, *op. cit.*, p. 557. On a presque le même texte à la page 555.

tout le cours de son ouvrage <sup>1</sup>. Il reconnaît en effet que « la nature de l'homme, l'âme et la raison qui luy est donnée, est bien différente de celle des bestes » <sup>2</sup> et « que l'homme a en soy tout ce qui peut estre d'excellent entre tous les autres animaux et plus parfaitement que nul d'iceux » <sup>3</sup>. De telles phrases ne pouvaient que plaire à Paré et c'est sans hésitation qu'il pouvait les faire siennes.

D'autre part, à l'intérieur même de son ouvrage, Viret avait affirmé que l'homme avait été créé bien supérieur à l'animal :

Pour le premier, nous pouvons conclure du moindre au plus grand, combien Dieu s'est montré admirable et excellent en la creation de l'homme et en sa providence autour d'iceluy. Car, s'il l'a manifestée si grande autour des bestes brutes, lesquelles il n'a créées sinon pour servir à l'homme, nous pouvons bien estimer combien elle est plus grande autour des hommes, et quel soin il en a d'avantage, et de quels dons il les a douez plus que les bestes, veu qu'il les a creez les plus excellens de tous les animaux et comme son chef-d'œuvre entre iceux, esquels il a voulu faire reluire son image, comme une image de sa nature divine (pp. 349-350).

Mais ce n'était là que la première partie d'un développement, car Viret s'était empressé d'ajouter que, comme nous l'avons vu plus haut, la chute était venue gâcher toute cette merveille.

Bien naturellement, Paré a pu reprendre à son compte toute la première partie du raisonnement et l'insérer dans son œuvre au chapitre XXI ; en revanche, il ne pouvait que passer sous silence la seconde qui, si elle convenait à un ouvrage intitulé *L'Eschole des Bestes*, n'était, il faut bien en convenir, plus à sa place dans un traité portant comme sous-titre *L'Excellence de l'Homme* !

Au terme de cette étude, on peut encore se poser deux questions se rapportant toutes deux à Paré.

Tout d'abord pourquoi, après avoir élevé le débat sur le plan général et avoir écrit avec un panache certain les chapitres XXI, XXII et XXIII, Paré en est-il venu à écrire les chapitres XXIV et XXV d'une valeur bien inférieure. En effet, le premier est composé avec la plus coupable négligence ; les morceaux qui le composent sont jetés là au petit bonheur, semble-t-il, sans aucune transition qui

---

<sup>1</sup> On lira à ce propos la page 30, où l'homme est considéré comme un « sac à ordures ». D'autre part, ce verset d'Esaië 40 : « Toute chair est foin et toute sa gloire est comme la fleur du champ » revient plus d'une fois sous la plume de Viret.

<sup>2</sup> VIRET, *op. cit.*, p. 554.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 553.

les relie entre eux et sans même qu'un point à la ligne ne vienne séparer un thème d'un autre. Le second n'est guère meilleur et Paré n'a rien ajouté à sa gloire en affirmant qu'il croyait au pouvoir de l'homme de comprendre les oiseaux.

De prime abord, il est bien difficile de répondre à cette question. Pourtant, si l'on y réfléchit, on remarque qu'il y a là presque uniquement des répliques à des théories chères à Viret. Qui plus est, c'est le plus souvent par des phrases sorties de la bouche du catholique Tobie que le célèbre chirurgien exprime ses propres convictions. S'étant servi de l'ouvrage d'un hérétique, Paré ne craignait-il pas que, si jamais son plagiat était découvert, il n'en éprouvât quelques ennuis. En revanche, en tenant le même langage que le protagoniste catholique de l'*Eschole des Bestes*, Paré ne voulait-il pas par avance se défendre : s'il avait puisé sa documentation chez le protestant Viret, il se dissociait totalement de lui sur le fond. Ne refusant pas à l'homme la possibilité de faire le bien, n'admettait-il pas d'une certaine façon que l'homme pouvait contribuer à son salut par ses œuvres, comme le voulaient les catholiques ?

En avançant cette hypothèse, qui nous paraît assez plausible, nous ne voulons pas insinuer le moins du monde que Paré ait agi là en hypocrite et que, dans le fond de son cœur, il ait partagé le pessimisme de Viret vis-à-vis de l'homme. En effet, s'il en était ainsi, pourquoi aurait-il écrit son traité qui tend tout entier à glorifier l'homme « animal seul divin » ? De plus, à la lecture du *Livre des Animaux*, on acquiert la conviction que Paré situait l'homme bien au-dessus de la bête et que, savant chrétien, il saluait avec enthousiasme tout ce qui pouvait amener l'homme à se dépasser sur le plan religieux, mais aussi sur le plan purement humain et profane. Mais alors, une nouvelle question se pose : Paré était-il vraiment huguenot comme beaucoup de savants l'ont affirmé et même plus ou moins prouvé ?<sup>1</sup> L'était-il du moins encore en 1579, à l'heure où il composait son *Livre des Animaux* ? Sans vouloir trancher, nous dirons pourtant que, pour notre part, nous sommes plutôt tenté de voir en lui, comme incline à le faire M. Sendrail, « un de ces chrétiens de large observance, plus soucieux de concilier les croyances des autres que de trop définir les leurs »<sup>2</sup>.

Maurice BOSSARD.

<sup>1</sup> Voir LE PAULMIER, *Ambroise Paré d'après de nouveaux documents*, Paris, 1885, pp. 18, 61, 80, 94 et 243.

<sup>2</sup> *Textes choisis d'Ambroise Paré* présentés par Louis DELARUELLE et Marcel SENDRAIL, Paris, Les Belles Lettres, 1953, p. 52.